

Rapport annuel de gestion 2023-2024

Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies

Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF sur le site Web des FRQ :

www.frq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-555-00039-1 (imprimé)

ISBN : 978-2-555-00040-7 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE	iv
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES.....	v
1. L'ORGANISATION	1
1.1 L'organisation en bref.....	1
1.2 Faits saillants.....	4
2. LES RÉSULTATS.....	12
2.1 Tableau de bord du plan stratégique	12
2.2 Résultats relatifs au plan stratégique	13
Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société.....	13
Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture.....	17
Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société	23
2.3 Tableaux.....	30
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	40
3.1 Utilisation des ressources humaines	40
3.2 Utilisation des ressources financières	41
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	42
4. AUTRES EXIGENCES.....	44
4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	44
4.2 Gestion des effectifs	44
4.3 Développement durable.....	45
4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	48
4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics	48
4.6 Gouvernance des sociétés d'État.....	54
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	63
4.8 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration.....	64
5. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024.....	67
ANNEXE.....	86
Acronymes.....	86

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Madame Christine Fréchette, Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Monsieur Christopher Skeete, Ministre délégué à l'Économie

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT), conformément à la *Loi sur l'administration publique*. Conformément à l'article 35 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, L.Q. 2024, c.16, ce dernier rapport annuel du FRQNT couvre la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024. Toutefois, les résultats relatifs au plan stratégique et au plan d'action de développement durable sont présentés pour la période de 12 mois allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, en lien avec les cibles annualisées de ces plans.

Ce rapport fait état des principales réalisations du FRQNT dans le cadre de sa mission de promouvoir et de soutenir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheuses et chercheurs en sciences naturelles, en mathématiques et en génie (SNG). Les résultats sont le reflet des engagements concrets du FRQNT au regard des grandes orientations de la deuxième année de son Plan stratégique 2022-2025, de son Plan d'action de développement durable 2023-2028, ainsi que de la mise en œuvre des mesures de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027.

De plus, ce document rend compte de l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles du Fonds. Nous soulignons la mobilisation des membres du personnel, qui s'est avérée primordiale dans la concrétisation des réalisations présentées.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

La directrice scientifique du FRQNT,



Janice Bailey

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mai 2024.

Le scientifique en chef du Québec,

La directrice scientifique du FRQNT,



Rémi Quirion



Janice Bailey

L'ORGANISATION



1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Les trois Fonds de recherche – Nature et technologies, Santé, Société et culture – sont des sociétés d'État qui ont été regroupées en 2011 sous la présidence du scientifique en chef du Québec (Recueil des lois et règlements, chap. M-15.1.0.1), afin d'établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise et ainsi de mieux positionner le Québec scientifique à l'échelle mondiale. Cette bannière commune vise aussi à favoriser les synergies entre les différents secteurs de recherche et à donner une visibilité accrue, ici comme ailleurs, à la recherche québécoise. Les Fonds contribuent ensemble à créer une véritable société du savoir, reconnue pour l'excellence de ses chercheuses et chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche.

Le 9 mai 2024, la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* a été adoptée et sanctionnée par l'Assemblée nationale. Cette Loi, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2024, crée le Fonds de recherche du Québec, qui réunit les trois Fonds actuels.

Déposé en Chambre le 7 février 2024, le projet de loi a fait l'objet d'auditions et de mémoires de la part d'importants acteurs de la communauté de la recherche universitaire et collégiale lors de séances de la Commission de l'économie et du travail. Plusieurs amendements ont été apportés au projet de loi et répondent aux principales préoccupations et inquiétudes formulées par la communauté de la recherche.

La Loi permet aux Fonds de répondre à l'ensemble des exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle ils sont assujettis depuis juin 2022, avec l'obligation de s'y conformer d'ici juin 2024. Sur le plan organisationnel, elle aura entre autres pour effet de simplifier les opérations administratives, de maximiser les synergies entre les secteurs de recherche et de mieux prendre en compte l'intersectorialité dans les programmes de bourses et de subventions.

Tant sur le plan budgétaire que sur celui de la représentativité de la communauté de la recherche, la Loi répond aux principales préoccupations. Tout d'abord, la recherche libre et la recherche fondamentale sont inscrites en toutes lettres dans le texte de la Loi et celle-ci prévoit une prépondérance du financement de la recherche libre. Ensuite, la Loi prévoit que les budgets seront séparés par secteur. Finalement, sur le plan de la gouvernance, le conseil d'administration du FRQ sera représentatif des trois grands secteurs de recherche. Il sera composé de 15 à 19 membres, incluant au moins quatre membres de la communauté par secteur de recherche, en plus des directions scientifiques et du scientifique en chef. De plus, la Loi prévoit la création d'un comité scientifique consultatif dans chaque secteur de recherche.

Mission

Les Fonds de recherche du Québec partagent une mission commune, dans leurs secteurs de recherche respectifs : **Soutenir et promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, afin de stimuler la découverte et l'innovation.**

Vision

Les Fonds de recherche du Québec, acteurs incontournables et catalyseurs de la recherche au Québec, partagent une vision commune : **Une recherche reconnue ici et ailleurs, accessible, engagée à comprendre le monde et porteuse de solutions aux défis de société.**

Le FRQNT vise plus spécifiquement : **Une recherche diversifiée et collaborative, catalyseur de bien-être et de prospérité durable, accélérateur d'adaptation aux crises du climat et de la biodiversité.**

Valeurs

En plus de leur adhésion aux cinq valeurs de l'administration publique que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect, les FRQ partagent les trois valeurs suivantes :

Collaboration

La collaboration est l'action de travailler en commun pour l'atteinte d'objectifs partagés entre membres d'une équipe, d'un organisme ou de plusieurs organismes. Elle repose sur la confiance, la transparence et la collégialité, permettant ainsi de renforcer la capacité du Fonds à répondre aux attentes de la société et de viser l'excellence.

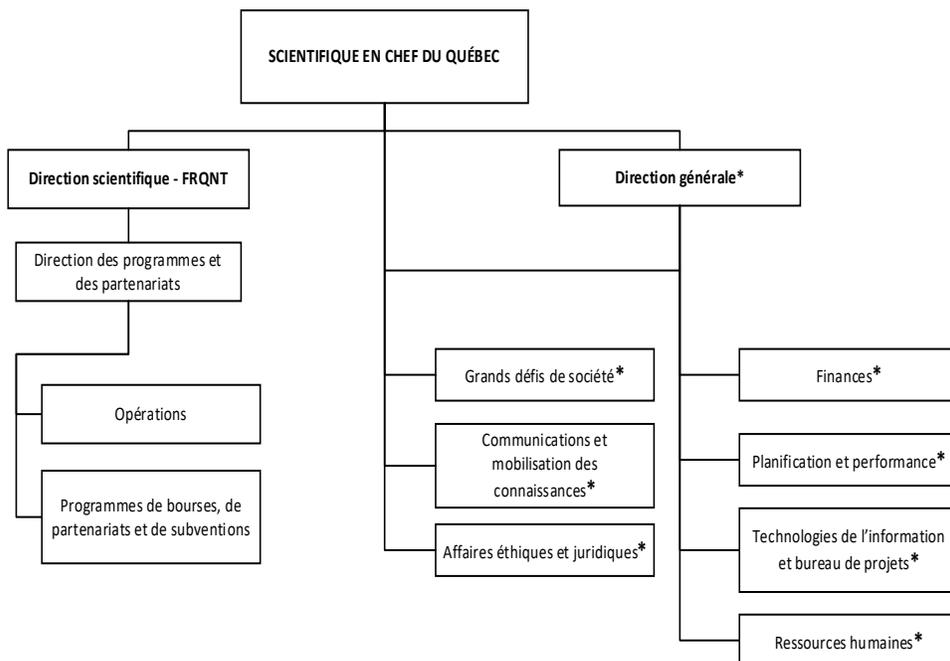
Ouverture

L'ouverture est une attitude par laquelle une personne ou une organisation est capable de remettre en question ses propres opinions et façons de faire en plus de chercher à connaître, comprendre et estimer les perspectives, idées et expériences qui diffèrent des siennes.

Rigueur

La rigueur témoigne du souci déployé pour remplir ses fonctions avec honnêteté, responsabilité et excellence. Elle nécessite notamment la mise en œuvre des plus hautes normes d'exactitude dans les processus et modalités d'évaluation. La rigueur est essentielle pour assurer la crédibilité des activités menées par le Fonds, particulièrement celles relatives aux processus d'évaluation scientifique et de gestion des demandes de financement.

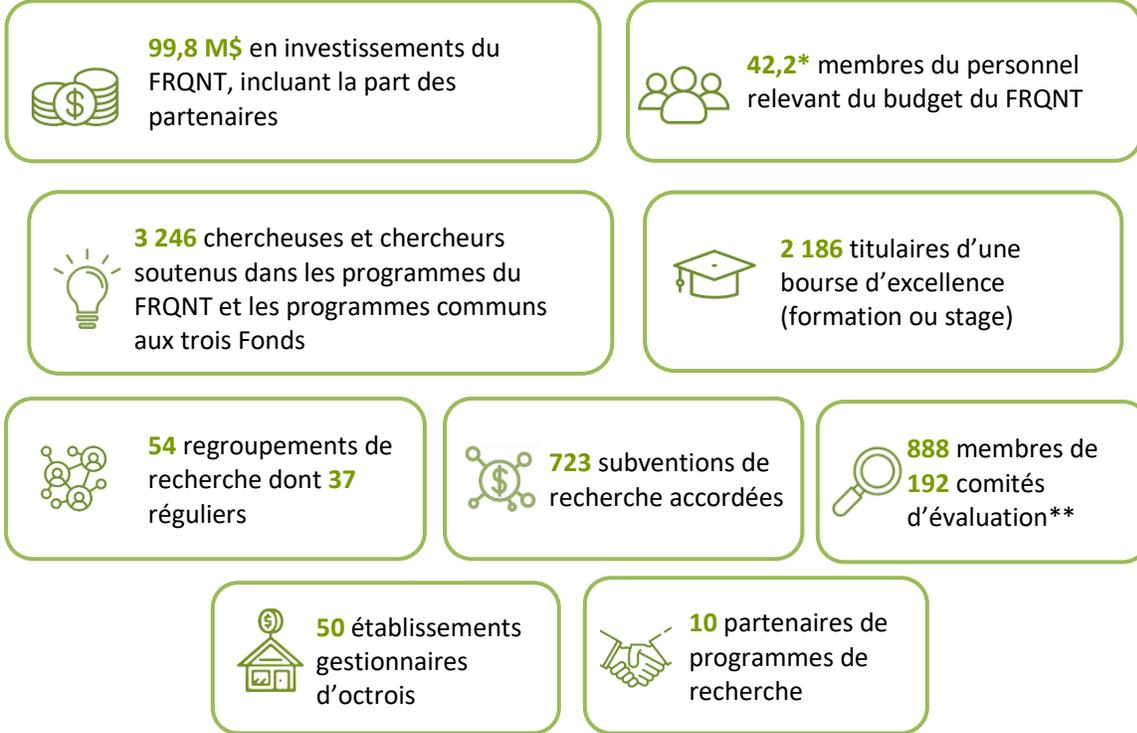
Structure organisationnelle



*Services partagés entre les trois Fonds de recherche

Chiffres clés

Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024



*Le budget du FRQNT prend en charge une partie des membres du personnel relevant des services partagés entre les trois Fonds.

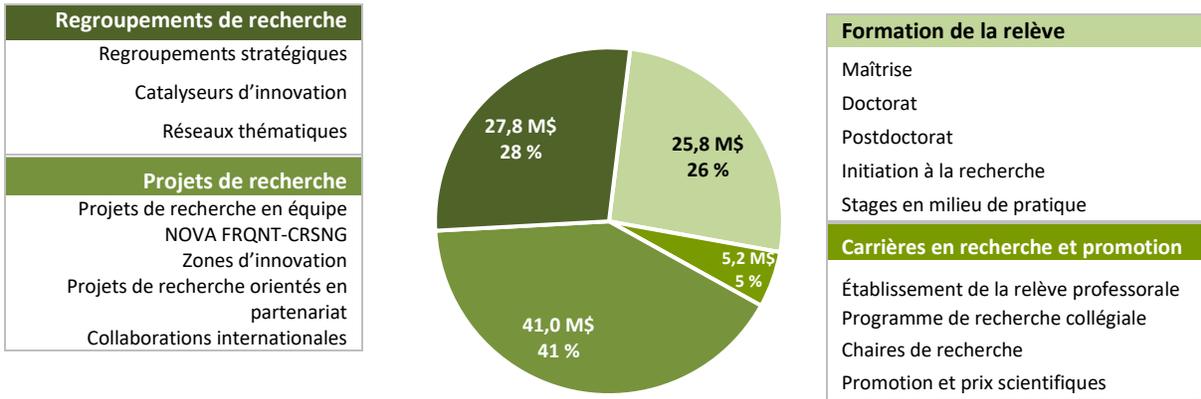
**Nombre distinct. Une personne peut faire partie de plus d'un comité.

1.2 Faits saillants

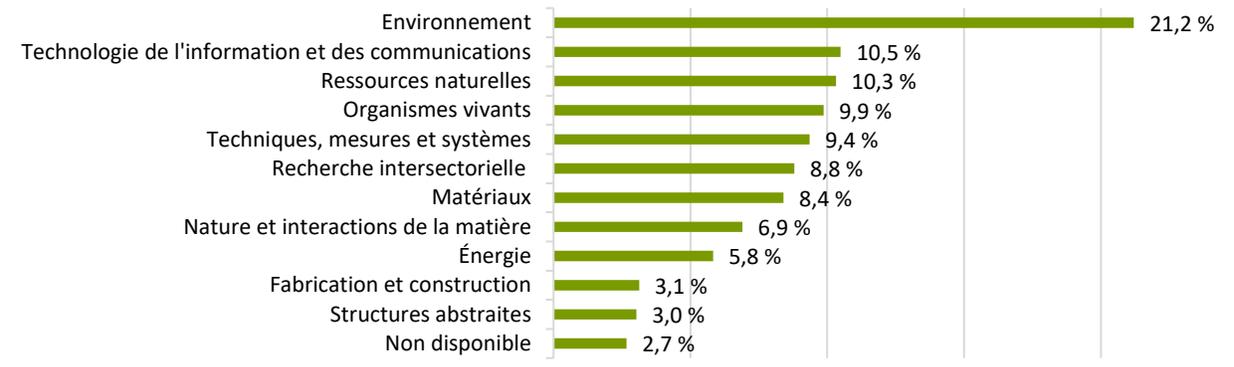
Répartition des octrois¹

Le FRQNT appuie la communauté de la recherche au moyen de ses programmes de soutien financier dans quatre axes.

99,8 M\$ en investissements
(incluant 9,7 M\$ en frais indirects de recherche, 21,5 M\$ des partenaires et 6,2 M\$ des autres Fonds)



Répartition des octrois par domaines de recherche



¹ Les montants du graphique ont été arrondis. Pour les données complètes, voir le tableau 1. Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Principales réalisations de l'année



Adoption de la loi 16

Création du Fonds de recherche du Québec. La *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, adoptée et sanctionnée par l'Assemblée nationale le 9 mai 2024, prévoit la création du Fonds de recherche du Québec, lequel réunit les trois Fonds actuels. La Loi est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2024.

En avril 2024, le scientifique en chef du Québec et les trois directrices scientifiques des Fonds de recherche du Québec avaient convié la communauté de la recherche à une séance d'échange au cours de laquelle il a été possible de discuter et de poser des questions sur les dispositions prévues par cette Loi. Enfin, les FRQ ont mis en ligne une page Web, incluant un document Questions-Réponses.



Planification stratégique

Performance relative au plan stratégique. Le FRQNT a atteint 91 % (10/11) des cibles de son plan stratégique en 2023-2024.



Relève étudiante

Hausse de la valeur des bourses. La valeur des bourses de maîtrise est passée de 17 500 \$ à 20 000 \$ et la valeur des bourses de doctorat de 21 000 \$ à 25 000 \$ grâce à une injection de 50 millions de dollars sur cinq ans pour les FRQ.



Développement durable

Adoption du Plan d'action de développement durable 2023-2028. Au cours des cinq années couvertes par ce plan, le FRQNT, le FRQS et le FRQSC mobiliseront leurs efforts afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 (SGDD). Pour sensibiliser la communauté scientifique ainsi que ses partenaires au rôle de la science dans l'atteinte des enjeux portés par les ODD, les FRQ ont ajouté une section dans les formulaires de demande des concours avec une thématique ciblée afin que les personnes candidates puissent identifier la contribution éventuelle de leur projet à un ou des ODD.



Des événements rassembleurs

Soirée des Grands Sages. En novembre 2023, le scientifique en chef du Québec et les FRQ ont remis les premiers prix Grands Sages à trois doctorantes. Ces prix, qui soulignent cette année l'apport d'une chercheuse et de deux chercheurs ayant marqué l'histoire de la science au Québec – Brenda Milner en neurosciences, Serge Payette en environnement et Guy Rocher en éducation –, honorent trois figures montantes de la recherche.

Forum sur la science en français. Au printemps 2023, à l'occasion du forum *La science en français au Québec et dans le monde*, 42 personnes conférencières, panélistes et interviewées ont fait part d'états des lieux, se sont exprimées sur la question et ont formulé des pistes de solutions pour promouvoir la science en français et valoriser les publications en français. Le forum a réuni près de 250 participantes et participants en virtuel et en présentiel.

Vivre ensemble l'éclipse totale de soleil. Les FRQ et leurs partenaires ont fait en sorte de susciter l'intérêt du public québécois pour l'éclipse solaire du 8 avril 2024. Dans une lettre ouverte publiée dans le journal *La Presse*, le scientifique en chef du Québec a souligné que ce phénomène était « l'occasion de partager collectivement un moment d'émerveillement unique, que la science nous aide à mieux connaître et comprendre ».



Offre de programmes bonifiée

STRATÉGIA. Cette initiative structurante, qui s'inscrit dans les mesures de la SQRI², est issue d'une réflexion stratégique qui s'est tenue au printemps 2023 avec les regroupements stratégiques du FRQNT. Ce Forum de collaboration inter-regroupements stratégiques a pour but de forger des maillages non traditionnels d'expertises interdisciplinaires, intersectorielles, inter-ordres et inter-regroupements stratégiques. Ces maillages visent à propulser la recherche et l'innovation durable du Québec à l'échelle nationale et internationale. **Huit projets impliquant 18 regroupements stratégiques** sont financés et déploient une programmation de recherche de solutions, libre et étroitement connectée aux besoins des secteurs d'importance pour le Québec.

Programme Bourse pour stage de recherche au niveau collégial. Lancé à l'automne 2023, ce programme du FRQNT a permis à 30 étudiantes et étudiants du collégial d'entreprendre un stage de formation en recherche rémunéré dans un établissement d'accueil québécois et d'améliorer leurs compétences.

Défi Décarbonation. Fruit de l'identification d'un grand défi de société interministériel, le programme Défi Décarbonation s'inscrit dans le cadre de SQRI². Il vise le développement d'écosystèmes énergétiques régionaux nordiques qui reposent sur l'innovation et l'optimisation de potentiels énergétiques sobres en carbone et à faible empreinte environnementale, tout en considérant la performance de l'ensemble des étapes de la chaîne de valeur du système énergétique. Une première phase a été soutenue en 2023-2024 afin de produire une revue des connaissances et une esquisse de recherche de solutions s'appuyant sur les enjeux et les besoins prioritaires identifiés par les communautés nordiques concernées.

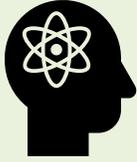
Recherche en zone d'innovation. Le programme de recherche en partenariat - Zone d'innovation - Vallée de la transition énergétique a été lancé, pour financement en 2024-2025, afin de soutenir des approches de recherche collaboratives, interordres et intersectorielles répondant aux besoins d'innovation technologique et sociale inhérents au déploiement de cette zone d'innovation.

Entrepreneuriat scientifique et innovant. Le programme de Création d'entreprise scientifique et innovante (CESI) a été lancé en partenariat avec Mitacs, V1 Studio et Axelys, ainsi que le programme PERSÉIS, un espace de recherche-société en entrepreneuriat innovant et scientifique en partenariat avec le Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec (MAIN).

Soutien d'étudiantes-inventrices et d'étudiants-inventeurs de technologies prometteuses. Dans la foulée du projet pilote annoncé en 2022, le FRQNT a lancé, en partenariat avec Axelys, le premier concours Inventech qui vise à propulser les résultats de recherche prometteurs ayant un potentiel commercial ou sociétal très élevé vers les prochaines étapes dans le cycle de la recherche et de l'innovation.

Soutien à la relève étudiante autochtone. Les travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche se poursuivent. En 2023-

2024, un concours de bourses de maîtrise a été lancé. Il s'ajoute aux concours de bourses et de mentorat pour les personnes diplômées de 5^e secondaire et aux bourses pour le 1^{er} cycle universitaire.



Interface science et politique

Lancement d'un programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, ministères et organismes. Neuf appels à candidatures ont été lancés : Laval et Sherbrooke, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), Secrétariat du Conseil du trésor, Assemblée nationale, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), organisme sans but lucratif IVÉO, Comité consultatif sur les changements climatiques. En 2023-2024, cinq de ces résidences ont été comblées (Laval, Sherbrooke, MCN, Assemblée nationale et Comité consultatif).

Lancement de L'interface, un parcours de formation sur les politiques publiques, en partenariat avec l'Acfas. La première cohorte, composée de 15 personnes, a eu l'occasion de rencontrer, entre autres, le président du réseau de l'Université du Québec, la secrétaire générale associée du Comité ministériel de l'économie et de l'environnement, le directeur du bureau du Québec à Washington, le secrétaire général associé, la curatrice publique du Québec et un sous-ministre.

Utilisation de l'information scientifique dans les ministères. Avec le soutien du secrétaire général du Québec, le bureau du scientifique en chef a sondé des professionnelles et professionnels, ainsi que des gestionnaires des ministères pour comprendre leur utilisation de l'information scientifique. Les résultats collectés ont été analysés par une équipe de recherche. Le rapport de cette équipe met en évidence « l'importance de l'accès à des informations de qualité, de la formation continue et des interactions avec le monde académique pour garantir une activité ministérielle éclairée par les preuves scientifiques ».



Cadre de la recherche

Adhésion des FRQ à la Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche (CoARA). Les FRQ participent à deux groupes de travail portant sur : la réforme de l'évaluation des carrières universitaires, ainsi que la communauté d'intérêt sur les politiques d'éthique et d'intégrité de la recherche dans l'évaluation responsable de la recherche sur les données et l'intelligence artificielle.



Service à la clientèle

Sondage de satisfaction de la clientèle. En 2023-2024, les personnes qui ont déposé une demande de financement ont été invitées à remplir un sondage de satisfaction. Il ressort du sondage que la satisfaction générale de la clientèle du FRQNT — relève étudiante et postdoctorale, chercheuses et chercheurs — est très bonne à l'égard des services offerts par le Fonds, avec 91 % des 316 personnes répondantes qui se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites des services offerts.

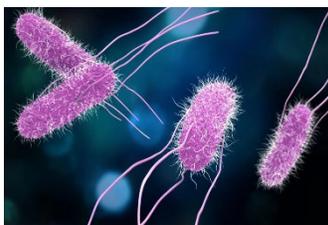
Allègement du fardeau administratif. Les FRQ poursuivent leur processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique. En 2023-2024, plusieurs modifications ont été apportées, et ce, au bénéfice de la communauté de la recherche, comme l'allègement des conditions d'admissibilité des personnes de l'international dans les programmes de bourses. De plus, la reddition de comptes des regroupements de recherche des FRQ a été allégée, tout en assurant une représentativité de la diversité des retombées sectorielles. Les

rapports finaux pour les bourses, les projets de recherche et les initiatives de soutien entrepreneurial ont également été simplifiés.

Langue de rédaction des demandes. La *Charte de la langue française* exige désormais que les demandes de financement soient rédigées en français. Ainsi, les formulaires de demande de financement des FRQ ont été révisés et ne peuvent être remplis qu'en français. Cependant, les documents joints à la demande peuvent être dans une autre langue, conformément au *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche*. Une directive sur l'utilisation de la langue française aux FRQ a été soumise pour adoption par le ministre de la Langue française avant le 1^{er} juin 2024.

Capsules de recherche produites et diffusées en 2023-2024

Chaque année, le FRQNT publie une quinzaine de capsules, afin de mettre en valeur la recherche financée dans divers domaines.



Déjouer les attaques
de la salmonelle

Jennifer Ronholm
Université McGill



un espace vital
pour la migration des oiseaux

Yves Turcotte
Cégep de La Pocatière



L'érable à sucre et
les changements climatiques

Sergio Rossi
Université du Québec à
Chicoutimi



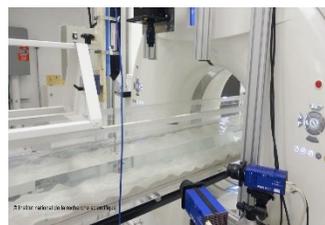
Élucider un mystère
biologique de la cellule

Stephanie Weber
Université McGill



Soigner les plantes
grâce à la lumière

Peter Moffett
Université de Sherbrooke
et centre SÈVE



Analyser des échantillons
grâce à l'imagerie médicale

Philippe Després et Pierre Francus
Université Laval et INRS



Terres rares : à la recherche
de leur voie d'entrée

Claude Fortin
INRS



Brillantes protéines

Noémie-Manuelle Dorval
Courchesne
Université McGill



Réapprendre à marcher
grâce à un avatar

David Labbé
École de technologie supérieure



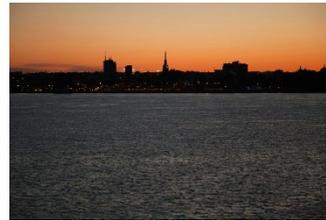
Du blé adapté
aux productions bio

Julie Anne Wilkinson
Cégep de Victoriaville



Un laboratoire
au creux de la main

Steve Shih
Université Concordia



Des poissons « urbains »
à protéger

Sophie Duchesne
INRS



Pour une valorisation
plus efficace du petit-lait

Mohammed Aider
Université Laval

À découvrir sur notre [site web](#)

LES RÉSULTATS



Les lauréates de la première édition du Prix Grands Sages, accompagnées de Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec, de Serge Payette et Guy Rocher, deux des trois Grands Sages de cette édition, ainsi que du Dr Julien Doyon, directeur du Centre d'imagerie cérébrale McConnell à McGill, qui représentait Brenda Milner lors de cette soirée.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Tableau de bord du plan stratégique

OBJECTIFS	INDICATEURS	MESURES DE DÉPART 2020-2021	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
ORIENTATION 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TALENTS EN RECHERCHE DIVERSIFIÉS, CRÉATIFS ET AGILES, ASSURANT UNE MAIN-D'ŒUVRE INNOVANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ						
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	1 634	1 830	1 846 	1 920	2 186 
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	210	360	407 	380	679 
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	-	-	-	-	-
ORIENTATION 2 : PROPULSER LA RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE, GÉNÉRATRICE DE DÉCOUVERTES DE RUPTURE						
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	-	28	36 	28	32 
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	2 394	2 420	2 570 	2 500	2 589 
	6. Nombre de publications du Québec en SNG parmi le 10 % des plus citées dans le monde	957	975	1 095 	1 000	952 
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	-	-	-	30 %	44 % 
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	77	90	125 	110	161 
ORIENTATION 3 : POSITIONNER LA RECHERCHE COMME UN INCONTOURNABLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PARTENAIRES ET AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ						
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	42	50	69 	55	95 
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	31	45	130 	60	136 
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	64	100	152 	120	209 

2.2 Résultats relatifs au plan stratégique

Enjeu stratégique 1 : Des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles

Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société

Objectif 1.1 : Accroître l'attractivité de la formation en recherche

Afin de faire du Québec une société qui excelle en recherche, le FRQNT entend rendre la formation en recherche et l'atteinte de niveaux de qualification supérieurs plus attractives, et élargir ainsi le bassin des meilleurs talents. L'augmentation du nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 1 : Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale

Mesure de départ : 1 634 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	1 830	1 920	1 950
Résultats	1 846 	2 186 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQNT a soutenu 1 306 bourses d'excellence et 880 stages, permettant ainsi l'atteinte de la cible. Le maintien de l'offre additionnelle de bourses d'excellence à la relève étudiante à la maîtrise et au doctorat s'inscrit dans les mesures de la SQRI². Le nouveau programme de Bourse pour stage de recherche au collégial, lancé à la suite de l'annulation par Mitacs du programme conjoint avec le FRQNT, a permis à 30 étudiantes et étudiants en milieu collégial d'effectuer un stage de formation en recherche rémunéré dans un établissement d'accueil québécois. En partenariat avec Mitacs, le FRQNT a soutenu 32 étudiantes et étudiants de plus qu'en 2022-2023 dans le programme aux cycles supérieurs, ainsi que 90 de plus dans le programme de bourses de recherche – regroupements stratégiques et réseaux. Le financement d'un nouveau programme de maîtrise pour la relève autochtone a aussi contribué à l'atteinte de la cible. Ce programme s'inscrit dans le cadre des travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche.

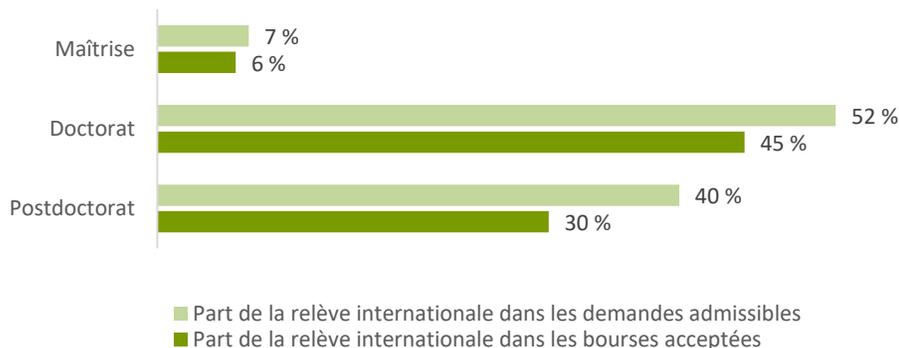
La valeur des bourses de maîtrise est passée cette année de 17 500 \$ à 20 000 \$ et la valeur des bourses de doctorat de 21 000 \$ à 25 000 \$, pour l'ensemble des titulaires, grâce à une injection de 50 millions de dollars sur cinq ans pour les FRQ. Les titulaires de bourses ayant aussi une bourse du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont reçu un montant pour combler l'écart entre les nouvelles valeurs des bourses au FRQNT et les montants au fédéral. Les 141 personnes qui reçoivent ces montants sont incluses dans le nombre de bourses à la maîtrise et au doctorat en 2023-2024.

De plus, le FRQNT, en collaboration avec les autres Fonds, a bonifié ses programmes de bourses d'excellence et de stages, contribuant ainsi à l'attractivité de la formation en recherche :

- Simplification des règles d'admissibilité pour les personnes de l'international et assouplissement des conditions d'octroi avec la possibilité de faire de courts séjours de recherche en dehors du Québec.
- Financement du volet de persévérance et de réussite scolaires d'élèves autochtones en cinquième secondaire et au collégial;

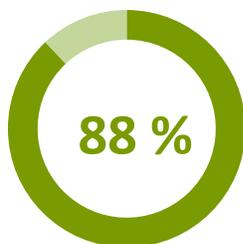
Finalement, les règles des programmes de bourses postdoctorales ont été harmonisées entre les trois Fonds. Elles seront lancées à l'été 2024.

RELÈVE INTERNATIONALE DANS LES CONCOURS DE BOURSES LANCÉS À L'AUTOMNE 2022 POUR FINANCEMENT EN 2023-2024

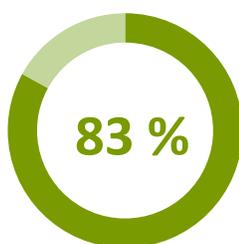


RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE BOURSES DE FORMATION

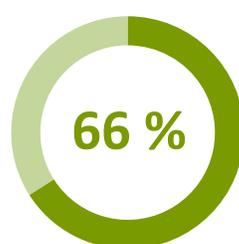
406 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2023-2024
(172 à la maîtrise, 201 au doctorat et 33 au postdoctorat)



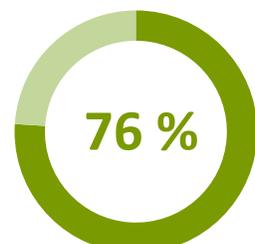
des titulaires estiment que la bourse a un impact assez ou très important sur leur **motivation à poursuivre une formation en recherche**



des titulaires à l'étape d'interprétation de leurs résultats ont effectué **des présentations**



des titulaires ont effectué **des publications scientifiques**



des titulaires souhaitent trouver un **emploi au Québec**

Objectif 1.2 : Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales

Pour développer la capacité de la communauté de la recherche à agir à l'interface de cultures différentes et à intégrer des carrières diversifiées, les FRQ entendent augmenter le nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales, complémentaires à leur formation en recherche.

Indicateur 2 : Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales

Mesure de départ : 210 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	360	380	390
Résultats	407 	679 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQNT a soutenu 581 personnes en formation entrepreneuriale, 14 en milieu de pratique et 87 en mobilisation des connaissances, permettant l'atteinte de la cible. Le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, a lancé et financé plusieurs programmes dans le cadre des mesures de la SQRI2 : programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti, qui offre une perspective de carrière en recherche liée à la résilience et au développement durable du patrimoine mondial avec une forte composante terrain ; programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, ministères et organismes ; parcours de formation sur les politiques publiques L'interface, en collaboration avec l'Acfas. De plus, trois subventions ont été financées dans le premier concours du nouveau programme en partenariat avec Axelys, soutenant les étudiantes inventrices et étudiants inventeurs de technologies prometteuses issues de la recherche publique.

14 stages connectés avec les besoins des milieux de pratique
dans 10 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)

Le FRQNT continue de développer des opportunités de soutien d'acquisition de compétences transversales :

- Les FRQ, en partenariat avec Mitacs, V1 Studio et Axelys, ont lancé le programme de Création d'entreprise scientifique et innovante (CESI), qui offre une bourse de 50 000 \$ des FRQ pour développer ses compétences et son entreprise, mais aussi un accompagnement de type supervision postdoctorale par le partenaire V1 Studio. La personne récipiendaire est également admissible à un financement du partenaire Mitacs. Si elle s'en prévaut, 22 500 \$ sont alors versés à son établissement universitaire pour développer son innovation par la recherche et le prototypage. Les premières bourses seront octroyées en 2024-2025.

Objectif 1.3 : Valoriser la diversité des parcours de carrières

Le FRQNT souhaite valoriser la diversité des parcours de carrières des chercheuses et chercheurs en actualisant la notion d'excellence en recherche, notamment par une ouverture de ses programmes non seulement à des parcours moins linéaires ou moins typiques, mais aussi à une diversité de personnes.

Indicateur 3 : Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire

Mesure de départ : sans objet

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	-	100 %
Résultats	-	-	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

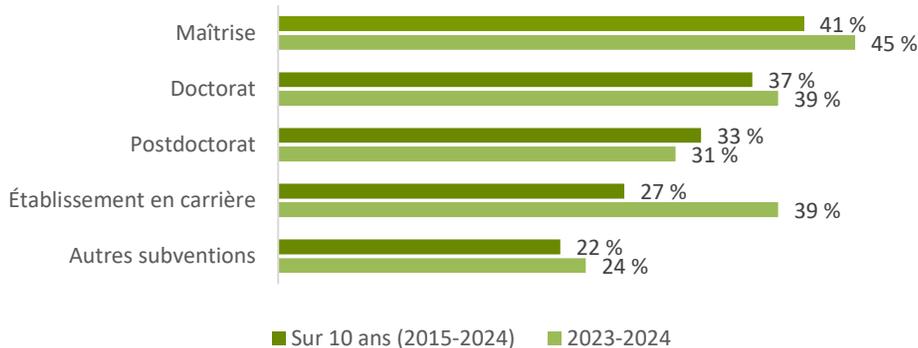
Après avoir adhéré à la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), les FRQ sont devenus membres de la Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche (CoARA) en décembre 2023. Suivant la vision de CoARA, l'évaluation de la recherche doit reconnaître la diversité des résultats, des pratiques et des activités qui maximisent la qualité et l'impact de la recherche. Dans l'année suivant leur adhésion, soit d'ici décembre 2024, les FRQ devront partager avec les autres membres de CoARA et avec leur communauté la manière dont ils ont entamé le processus de révision ou de développement de critères, d'outils et de processus, selon un plan d'action avec des étapes définies.

Le FRQNT cherche également à assurer un meilleur positionnement de ses programmes :

- Finalisation du rapport de consultation sur le programme Recherche collégiale, consultation qui avait pour but d'évaluer la pertinence, la portée et les retombées, ainsi que les modalités de ce programme;
- Participation des FRQ au *Chantier sur la recherche au collégial*, mené par le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

PART DES FEMMES DANS LES DEMANDES ADMISSIBLES

Source : Données de genre issues du champ de salutation dans FRQnet



Enjeu stratégique 2 : Le Québec, reconnu comme chef de file en recherche libre et fondamentale

Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture

Objectif 2.1 : Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international

Afin d'accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international, le FRQNT entend augmenter le nombre de regroupements de recherche en offrant, à l'aide des montants de la SQRI², une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique, et hausser le nombre de chercheuses et chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale. Il entend aussi contribuer à l'augmentation du nombre de publications scientifiques du Québec se situant parmi le 10 % des plus citées dans le secteur SNG.

Indicateur 4 : Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique

Mesure de départ : sans objet

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	28	28	28
Résultats	36 	32 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

32 regroupements de recherche distincts – 19 dans le Pôle bioalimentaire, 18 dans STRATÉGIA et 2 catalyseurs d'innovation – participent à des initiatives de développement stratégique, permettant ainsi d'atteindre la cible, grâce aux crédits de la SQRI².

Indicateur 5 : Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale

Mesure de départ : 2 394 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	2 420	2 500	2 550
Résultats	2 570 	2 589 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

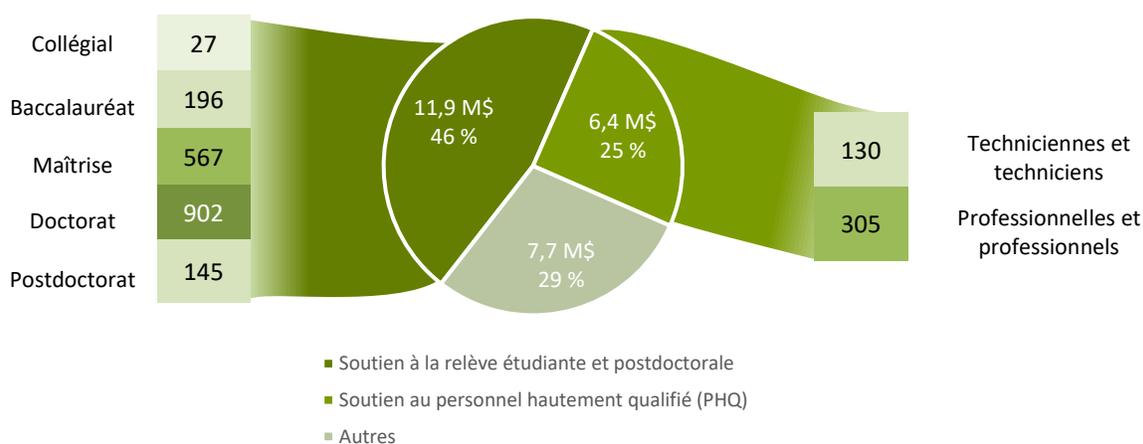
En 2023-2024, 33 nouvelles équipes de recherche pancanadiennes ont été soutenues dans le cadre du programme NOVA FRQNT-CRSNG. Le financement des projets dans la nouvelle initiative STRATÉGIA a aussi contribué à l'atteindre de la cible. Le programme Science en exil, volet étudiante et étudiant et volet chercheuse et chercheur, participe également aux efforts globaux de solidarité avec les communautés scientifiques affectées par des crises importantes et subites.

Le FRQNT poursuit des initiatives de recherche pour accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international et soutenir le cycle de l'innovation :

- Financement de deux volets dans le programme Catalyseur d'innovation dès 2025-2026 : catalyseur en émergence et catalyseur à maturation.
- Participation du FRQNT à plusieurs initiatives internationales dont l'appel à projets Biodiversa+, la rédaction d'un livre blanc du *Regional Leaders' Summit* ainsi que le Sommet de recherche Paraná-Québec à la suite de la signature au printemps 2023 d'une déclaration d'intention commune avec la Fondation Araucaria du Brésil pour le développement de partenariats de recherche.
- Lancement du programme Audace Plus visant à maximiser les résultats ou retombées des projets des cohortes financées dans le cadre du programme Audace entre 2019 et 2021. Audace Plus propose deux volets : le volet Visée a pour objectif d'atteindre pleinement les objectifs initiaux du projet, tandis que le volet Amplitude a pour objectif d'augmenter la portée des retombées déjà obtenues ou en cours de réalisation. Les programmes Audace et Audace Plus seront lancés en alternance.
- Programme Audace Québec-Luxembourg renouvelé et repensé afin de générer davantage de collaborations. Désormais, le programme sera lancé en alternance avec le programme Core du Fonds national de la recherche du Luxembourg.

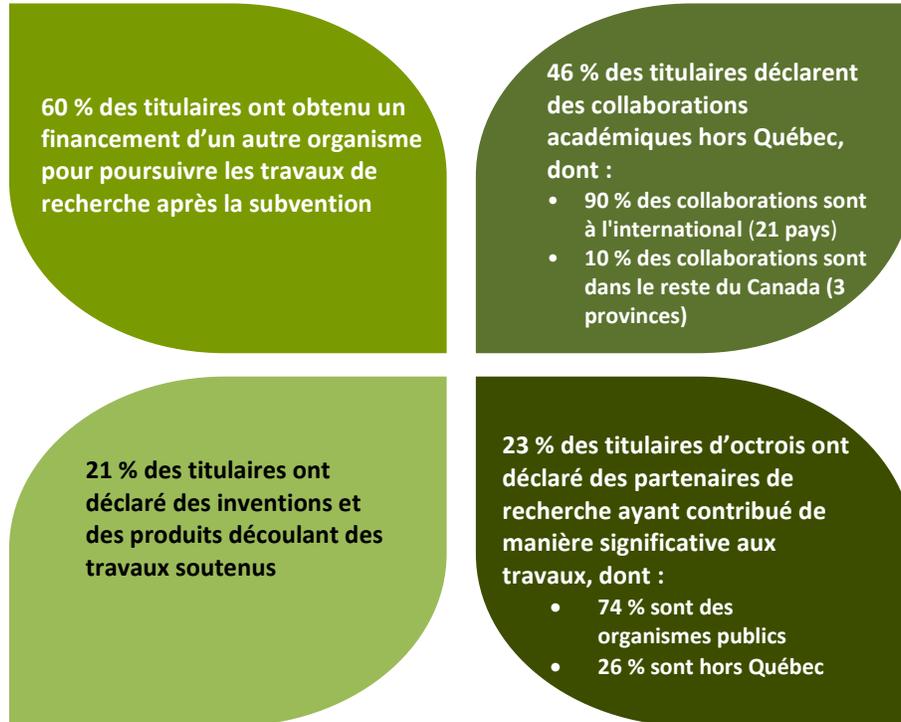
18,3 M\$ DES SUBVENTIONS UTILISÉS POUR LE SOUTIEN À LA RELÈVE ET AU PERSONNEL DE RECHERCHE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE

Rapports financiers 2023-2024. Les FIR sont exclus.
Une personne peut être soutenue par plus d'une subvention.



RETOMBÉES DES PROJETS DES CHERCHEUSES ET DES CHERCHEURS SOUTENUS DANS LES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE

(84 titulaires ayant transmis leur rapport final de projet en 2023-2024; Programme de recherche collégiale, Établissement de la relève professorale, Projet de recherche en équipe, Audace)



Indicateur 6 : Nombre de publications du Québec en SNG parmi le 10 % des plus citées dans le monde

Mesure de départ : 957 en 2020

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	975	1 000	1 020
Résultats	1 095 	952 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

En 2023-2024, la cible n'est pas atteinte. Une baisse du nombre total de publications est observée dans l'ensemble des secteurs. Cette baisse est aussi notée à l'échelle du Canada et dans plusieurs pays (ex. : États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Norvège, Israël).

Objectif 2.2 : Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche

Afin d'assurer une recherche de premier plan, le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend contribuer à l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche. L'augmentation progressive de la part des octrois associée à une exigence de libre accès immédiat aux articles scientifiques sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 7 : Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques

Mesure de départ : sans objet

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	30 %	55 %
Résultats	-	44 % 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

En 2023-2024, tous les nouveaux concours de bourses, de regroupements de recherche et de projets de recherche lancés devaient appliquer la nouvelle politique en matière de diffusion en libre accès des FRQ, permettant ainsi l'atteinte de la cible. La communauté de la recherche a été accompagnée dans le changement de culture associé au libre accès immédiat aux articles scientifiques. Quatre webinaires ont été offerts et une tournée des communautés universitaires, incluant les bibliothèques, a été organisée avec le scientifique en chef pour expliquer les changements apportés à la politique et discuter des défis du libre accès.

Le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, a également mené les actions suivantes, qui contribuent à l'accélération ouverte des résultats de recherche :

- Lancement d'un appel à candidatures pour la création en 2024-2025 du Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques, avec l'appui des crédits de la SQRI²;
- Travail d'adaptation de la politique des trois conseils subventionnaires fédéraux sur la gestion des données de recherche en cohérence avec la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte.

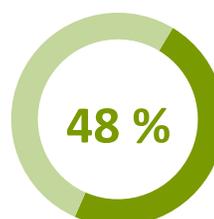
PUBLICATIONS EN LIBRE ACCÈS

Les titulaires étaient invités à déclarer si leurs publications étaient en libre accès.

Bourses : 163 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2023-2024. **Subventions de projets :** 41 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2023-2024



des **publications les plus significatives** déclarées par les titulaires de **subventions** sont en **libre accès**



des **publications** déclarées par les titulaires de **bourses**, à l'étape de l'interprétation de leurs résultats, sont en **libre accès**

Objectif 2.3 : Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société

Le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société, et ce, en particulier auprès du grand public, des milieux utilisateurs et des décideurs publics. Le nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique auprès de ces publics cibles sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 8 : Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique

Mesure de départ : 77 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	90	110	140
Résultats	125 	161 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le lancement du programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, les ministères et les organismes, ainsi que le soutien des FRQ au programme de recherche sur la désinformation, ont contribué à l'atteinte de la cible. Ces initiatives s'inscrivent dans les mesures de la SQRI². De plus, le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, a organisé des activités de communication scientifique dans le cadre desquelles 34 chercheuses et chercheurs ont été invités à présenter leur expertise de recherche.

Le FRQNT a également mené les actions suivantes, seul ou en collaboration avec les deux autres Fonds :



Communication scientifique

- Ouverture de l'admissibilité du volet Relève du programme Dialogue des FRQ à la relève étudiante non membre d'un regroupement et augmentation de la valeur de la bourse à 10 000 \$;



Mise en valeur de la recherche

- Tenue du forum « La démocratie au temps de la désinformation », qui a réuni près de 300 personnes en présentiel et en ligne;
- Pour susciter l'intérêt du grand public envers l'éclipse solaire du 8 avril 2024, publication d'une lettre ouverte du scientifique en chef du Québec dans le journal *La Presse*, organisation du webinaire « Tout savoir sur l'éclipse solaire », et soutien à une bande dessinée expliquant, de façon ludique, comment profiter de l'éclipse en toute sécurité;
- Soutien ou remise de prix pour un total de 54 récipiendaires ou équipes récipiendaires. En 2023-2024, soulignons le lancement des prix Grands Sages, de l'édition spéciale du prix Science, Action ! en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et du Prix étudiant en sciences politiques en partenariat avec l'Institut d'administration publique du Québec;
- Lancement à l'automne 2023 de la première édition du prix **Étoile montante du FRQNT** dans le but de promouvoir l'impact scientifique des chercheuses et chercheurs d'ici, et leur contribution à l'essor de l'excellence scientifique québécoise dans les domaines des sciences naturelles, des sciences

mathématiques et du génie. Le prix d'une valeur de 10 000 \$ a été remis à la récipiendaire au printemps 2024;

- Téléchargement de plus de 2 000 trousseaux de valorisation et 182 trousseaux personnalisés de la 3^e édition de la campagne *Propulsons ensemble la recherche*;
- Dans le cadre de la Semaine mondiale de la Francophonie scientifique organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), annonce de la création d'un réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques. Le réseau sera créé et financé en 2024-2025;
- En marge du forum « La science en français au Québec et dans le monde », transmission à la relève boursière d'un sondage visant à mieux comprendre les raisons liées au déclin du français en science et à explorer des pistes de solution pour promouvoir l'utilisation de la langue française dans la recherche scientifique. Parmi les personnes répondantes, 46 % affirment une tendance à l'utilisation de l'anglais dans leur milieu de recherche, près de 50 % affirment publier leurs travaux uniquement en anglais, et près de 20 % surtout en anglais.



Soutien à la science en français

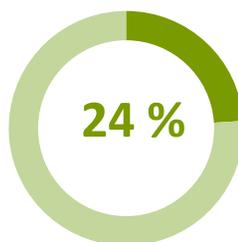
DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE FINANCÉE

Bourses : 406 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2023-2024. **Subventions de projets** : 91 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2023-2024



des titulaires de bourses ont diffusé les résultats de recherche auprès du grand public

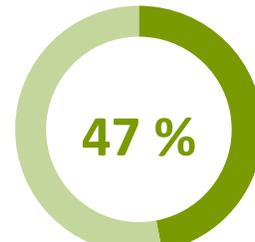
* *titulaires ayant interprété leurs résultats*



des titulaires de bourses ont partagé des connaissances avec un milieu de pratique



des titulaires de subvention déclarent des interventions ou publications grand public



des titulaires de subvention déclarent des activités de transfert et de partage des connaissances avec des milieux de pratique

Enjeu stratégique 3 : La recherche, un incontournable pour répondre aux défis de société

Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société

Objectif 3.1 : Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société

Le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société en augmentant le nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus en lien avec un grand défi de société – développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique; changements démographiques et vieillissement; entrepreneuriat et créativité; science et société –, grâce aux crédits de la SQRI², et avec des ministères et organismes de l'État qui se sont engagés à relever ces défis.

Indicateur 9 : Nombre de programmations ou de projets de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société

Mesure de départ : 42 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	50	55	65
Résultats	69 	95 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQNT a soutenu 95 projets ou programmations de recherche portant sur un grand défi de société, qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI² ou les complètent, notamment :



Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique

- Projet *Transformer l'action pour le climat : la question de l'océan oublié*, par ailleurs financé par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE);
- Institut de recherche AdapT sur la résilience des infrastructures aux changements climatiques et l'économie circulaire;
- Centre de recherche et d'innovation en cybersécurité et société;
- Projets orientés en partenariat FRQNT intersectoriels - Défi Décarbonation;



Changements démographiques et vieillissement de la population

- Renouvellement de trois cohortes, CIMA-Q, BIOVIE et Prevent-AD, dans le cadre de la Plateforme de financement de la recherche intersectorielle sur le vieillissement;



Entrepreneuriat et créativité

- Trois projets de recherche-crédation Arts et science : *Faux plis*; *Les liens essentiels : corps et environnement*; *Symphonie de cœur*;



Science et société

- Neuf projets de recherche sur la désinformation : cinq en équipe, un individuel et trois en recherche-crédation.

Le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, cherche à intensifier de la recherche intersectorielle sur les grands défis de société par ses partenariats :

- Financement renouvelé du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement, de même que celui de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OBVIA), qui a par ailleurs été bonifié;
- Lancement de l'appel de propositions transnational sur la transition urbaine « Driving Urban Transitions » en collaboration avec le FRQSC, pour financement en 2024-2025. L'objectif de l'appel est de soutenir des projets de recherche ou d'innovation transnationaux abordant les défis urbains avec le but d'appuyer les villes dans leur transition vers une économie et un fonctionnement plus durables;
- Lancement du Programme de recherche en partenariat – Zone d'innovation, lequel s'inscrit dans le déploiement de la zone d'innovation - Vallée de la transition énergétique;
- Lancement du volet Écofiscalité du Programme de recherche en partenariat sur la réduction des gaz à effet de serre, pour financement en 2024-2025;
- Participation de la directrice scientifique du FRQNT au comité de gouvernance de l'Observatoire national de l'amiante (ONA).

Objectif 3.2 : Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche

Le FRQNT entend accroître l'implication de personnes de milieux non universitaires dans la démarche de recherche : citoyennes et citoyens, milieux utilisateurs publics et privés, milieux communautaires, municipalités, communautés autochtones. Une recherche plus participative s'inscrit dans le mouvement vers une science ouverte, et permet d'accélérer l'innovation et de favoriser la création de ponts entre les chercheuses et chercheurs, les institutions, les disciplines et l'ensemble de la société, selon les plus hauts standards d'éthique et de conduite responsable en recherche.

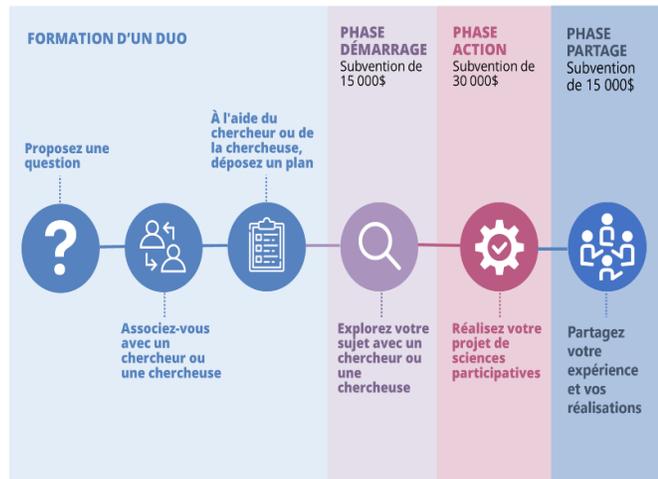
Indicateur 10 : Nombre de programmations ou de projets de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société

Mesure de départ : 31 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	45	60	75
Résultats	130 	136 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQNT a soutenu 136 projets de recherche sur les grands défis de société impliquant différents acteurs de la société. Le lancement de PERSÉIS, un espace de recherche-société en entrepreneuriat innovant et scientifique, contribue à l'atteinte de la cible, de même que les octrois du programme Science Impact en partenariat avec Esplanade Québec et le soutien de la phase Partage du programme Engagement.



Le FRQNT continue de soutenir les maillages avec les milieux utilisateurs :

- Lancement de la 4^e édition du programme Engagement, pour un *Le programme Engagement en bref*. financement en 2024-2025. Au total, 45 questions citoyennes ont été posées sur des thématiques comme l'éducation, l'environnement, la politique, la santé ou l'urbanisme;
- Premier appel du Programme de recherche en partenariat – Zone d'innovation, lequel s'inscrit dans le déploiement de la troisième zone d'innovation, Vallée de la transition énergétique, entre Bécancour, Trois-Rivières et Shawinigan, lancé à l'hiver 2024. Ce programme appuiera une recherche collaborative interordre et intersectorielle, réalisée en partenariat avec le secteur privé et les organisations du milieu de pratique;
- Poursuite des travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche, lancés en 2021-2022 (voir l'objectif 1).

- Le FRQNT a signé une nouvelle entente avec Génome Québec dans le cadre du Programme d'intégration de la génomique – volet agriculture et bioalimentaire, foresterie et environnement. Le programme valorise et renforce le maillage entre la communauté scientifique et des partenaires non académiques : entreprises privées, consortiums industriels, organismes à buts non lucratifs, ministères ou autres organismes gouvernementaux;
- Réflexion, en collaboration avec les deux autres Fonds, sur les statuts en recherche et l'imputabilité des citoyennes et des citoyens qui prennent part à la recherche citoyenne;



COURT MÉTRAGE SUR LE PROGRAMME [CINUK](#), QUI COMPREND DES PHOTOS ET DES VIDÉOS DES 13 PROJETS SOUTENUS

181 personnes hors milieu académique dans les programmes en coconstruction :

- communautés autochtones
- citoyennes et citoyens
- organismes sans but lucratif
- milieux industriels
- startups
- milieux agricoles
- municipalités
- organisations gouvernementales

Objectif 3.3 : Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies

Le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend promouvoir la contribution de la recherche à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies. L'augmentation du nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant à ces objectifs traduit cet engagement. La SQRI² mise elle aussi sur le développement durable et l'innovation sociale.

Indicateur 11 : Nombre de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Mesure de départ : 64 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	100	120	140
Résultats	152 	209 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQNT a soutenu 13 bourses et 196 subventions dans des programmes thématiques contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies, permettant ainsi l'atteinte de la cible. Le lancement du programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti, ainsi que le financement de nouveaux regroupements de recherche sur des grands défis de société contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies, ont concouru à ce résultat. En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Tunisie, les FRQ ont financé trois projets, dont l'un porte sur l'économie circulaire. Plusieurs programmes de recherche orientée en partenariat ont des thématiques qui peuvent être associées à un ou plusieurs ODD. Le FRQNT a financé 46 octrois de plus qu'en 2022-2023 dans les projets orientés, grâce aux nouveaux programmes sur la décarbonation et sur la réduction des sources de contamination atmosphérique et sonore.

Pour engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies, le FRQNT a mené les actions suivantes :

- Ajout d'une section portant sur la contribution éventuelle du projet à un ou des ODD, section non transmise à l'évaluation, dans les formulaires de demande des concours avec une thématique ciblée. L'approche des FRQ concernant la prise en compte des ODD en est une de promotion du rôle de la science et de la communauté scientifique dans l'atteinte des enjeux portés par les ODD;
- Vidéo diffusée sur la chaîne YouTube de l'Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable, concernant la contribution des FRQ à la réalisation des ODD;
- Lancement de plusieurs programmes en partenariat, pour financement en 2024-2025, notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre – volet Écofiscalité, sur la production et la transformation de l'aluminium, et d'autres dans le secteur maritime et dans la zone d'innovation - Vallée de la transition énergétique;
- Participation de la directrice scientifique du FRQNT au Forum mondial de l'alimentation (WFF) à Rome à l'automne 2023, dont le thème était « La transformation des systèmes agroalimentaires accélère l'action climatique » ;
- Présidence du conseil scientifique du Réseau québécois de recherche industrielle sur l'extraction propre des minéraux critiques stratégiques par la directrice scientifique du FRQNT. Elle assure la

coconstruction des orientations de la programmation de recherche avec le conseil et le comité directeur du réseau.



Édition spéciale du concours de vidéos *Science, action!* organisée conjointement par le CRSNG et le FRQNT dans le cadre des célébrations de l'Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable.

Vidéos gagnantes



Une solution novatrice pour un monde assoiffé
Kiyomaro Zarshenas
University of Waterloo
f t



La sonde masquée
Tamera Krpic
Université de Sherbrooke
f t



Les forêts face au futur
Clément Hardy
Université du Québec à Montréal
f t



Vaincre le sida grâce au virus de l'hépatite D
Marilyn Whelan
Université d'Ottawa
f t



Vers une production d'ammoniac plus écologique
Carlo Cunanan
University of Waterloo
f t



Ce que le moineau mandarin peut nous apprendre sur les liens sociaux
Maxine Wu
Université McGill
f t

TABLEAUX



*Crédit photo : Marie-France Coallier, Le Devoir.
La chorégraphe Rhodnie Désir et ses danseurs en
répétition pour le spectacle Symphonie de cœur.*

2.3 Tableaux

Les tableaux couvrent la période de 12 mois allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, en lien avec le suivi annuel du plan stratégique. Ils n'incluent pas les octrois réalisés entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2024, qui sont inclus dans les États financiers audités de l'exercice clos au 31 mai 2024 joints au présent rapport annuel.

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2023-2024 DU FRQNT*

PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part des partenaires	Montant total pour la recherche	Frais indirects de recherche (FIR)	Part des autres Fonds
FORMATION						
Programmes généraux						
Bourses de maîtrise en recherche	362	4 807 693 \$		4 807 693 \$		
Bourses de doctorat en recherche	690	14 012 229 \$		14 012 229 \$		
Bourses de réintégration à la recherche	3	49 000 \$		49 000 \$		
Bourses de recherche postdoctorale	66	2 706 088 \$		2 706 088 \$		
Bourses de recherche postdoctorale - Renouveau	19	684 695 \$		684 695 \$		
Bourses pour la francophonie canadienne	4	81 220 \$		81 220 \$		
Bourses de formation en partenariat Régie de l'Énergie	3		57 500 \$	57 500 \$		
Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec	1		45 000 \$	45 000 \$		
Science en exil - volet étudiantes et étudiants	10	216 575 \$		216 575 \$		
Bourses de recherche Mitacs - Cycles supérieurs	64	480 000 \$		480 000 \$		
Bourses d'excellence Réal-Décoste	1	20 000 \$	20 000 \$	40 000 \$		
Sous-total	1223	23 057 500 \$	122 500 \$	23 180 000 \$		
Grands défis de sociétés						
Grands défis de société - Développement durable	3	80 000 \$		80 000 \$	20 250 \$	160 000 \$
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	2	199 999 \$		199 999 \$		266 667 \$
Sous-total	5	279 999 \$		279 999 \$	20 250 \$	426 667 \$
Milieus de pratique						
Bourses de 2e et 3e cycles pour stage en Centre collégial de transfert de technologies (CCTT)	14	98 000 \$		98 000 \$		
Sous-total	14	98 000 \$		98 000 \$		
Initiation à la recherche						
Suppléments aux bourses de 1er cycle du CRSNG / Académique	621	933 000 \$		933 000 \$		
Bourses de recherche Mitacs - Stages 1er cycle	125	500 000 \$		500 000 \$		
Bourse pour stage de recherche au niveau collégial	30	150 000 \$		150 000 \$		
Sous-total	776	1 583 000 \$		1 583 000 \$		
Mobilité						
Bourses de recherche RS et Réseaux Mitacs - Globalink mobilité	90	258 000 \$		258 000 \$		
Sous-total	90	258 000 \$		258 000 \$		
Total Formation	2108	25 276 499 \$	122 500 \$	25 398 999 \$	20 250 \$	426 667 \$
CARRIÈRES EN RECHERCHE ET PROMOTION						
Carrières universitaires						
Établissement de la relève professorale	81	2 128 765 \$		2 128 765 \$	572 760 \$	
Chaires de recherche en partenariat public-privé	1	19 800 \$		19 800 \$	8 900 \$	13 200 \$
Chaires de recherche en partenariat public-privé en zone d'innovation	4		893 911 \$	893 911 \$	76 525 \$	
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	1	15 000 \$		15 000 \$		
Sous-total	87	2 163 565 \$	893 911 \$	3 057 476 \$	658 185 \$	13 200 \$
Carrières collégiales						
Programme de recherche collégiale	25	794 480 \$		794 480 \$	44 028 \$	
Dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs ou chercheuses de collège	18	264 000 \$		264 000 \$		
Sous-total	43	1 058 480 \$		1 058 480 \$	44 028 \$	

PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part des partenaires	Montant total pour la recherche	Frais indirects de recherche (FIR)	Part des autres Fonds
Promotion						
Prix Publication en français Gisèle Lamoureux	10	20 000 \$		20 000 \$		
Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche	3	5 000 \$		5 000 \$		
Relève étoile Louis-Berlinguet	12	18 000 \$		18 000 \$		
Projets spéciaux – Diffusion scientifique et valorisation	40	213 337 \$		213 337 \$		125 335 \$
Sous-total	65	256 337 \$		256 337 \$		125 335 \$
Total Carrières en recherche et promotion	195	3 478 382 \$	893 911 \$	4 372 293 \$	702 213 \$	138 535 \$
REGROUPEMENTS DE RECHERCHE (INFRASTRUCTURES HUMAINES ET MATÉRIELLES)						
Programmes généraux						
Regroupements stratégiques	34	16 908 574 \$		16 908 574 \$		270 000 \$
Réseau Québec Maritime	1		250 000 \$	250 000 \$		
Catalyseur d'innovation - Zone d'innovation	2		536 220 \$	536 220 \$	63 780 \$	
Catalyseur d'innovation	2	527 610 \$		527 610 \$	63 780 \$	
Pôle de recherche et d'innovation - Volet Bioalimentaire	4	871 750 \$		871 750 \$	128 250 \$	
Initiative STRATÉGIA	8	2 340 524 \$		2 340 524 \$	631 943 \$	
Réseau québécois de recherche en agriculture durable	4		510 000 \$	510 000 \$		
Sous-total	55	20 648 458 \$	1 296 220 \$	21 944 678 \$	887 753 \$	270 000 \$
Grands défis de sociétés						
Grands défis de société - Changements démographiques	1	500 000 \$		500 000 \$		
Grands défis de société - Développement durable	12	1 376 246 \$		1 376 246 \$	21 260 \$	2 752 494 \$
Sous-total	13	1 876 246 \$		1 876 246 \$	21 260 \$	2 752 494 \$
Total Regroupements de recherche	68	22 524 704 \$	1 296 220 \$	23 820 924 \$	909 013 \$	3 022 494 \$
PROJETS DE RECHERCHE (EN REGROUPEMENT DE CHERCHEUSES ET DE CHERCHEURS)						
Programmes généraux						
Projets de recherche en équipe	153	7 618 846 \$		7 618 846 \$	2 051 418 \$	
Projets de recherche orientée en partenariat	122	240 498 \$	15 722 244 \$	15 962 742 \$	4 253 113 \$	
NOVA FRQNT-CRSNG	99		2 952 969 \$	2 952 969 \$	797 302 \$	
Prisme	3	147 976 \$		147 976 \$	39 954 \$	
Visage municipal	3	126 900 \$		126 900 \$	34 263 \$	
Inventech	3	442 136 \$		442 136 \$		
STIMuleS - Maillage science, technologie, ingénierie et mathématiques & Sciences Sociales	2		504 073 \$	504 073 \$	97 922 \$	
Sous-total	385	8 576 356 \$	19 179 286 \$	27 755 642 \$	7 273 972 \$	
Collaborations hors Québec						
Initiatives internationales - projets	23	859 917 \$		859 917 \$	366 731 \$	798 346 \$
Sous-total	23	859 917 \$		859 917 \$	366 731 \$	798 346 \$
Projets stratégiques						
Projets stratégiques	8	997 334 \$		997 334 \$		430 000 \$
Sous-total	8	997 334 \$		997 334 \$		430 000 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	10	444 071 \$		444 071 \$	189 596 \$	868 133 \$
Grands défis de société - Science et Société	31	278 334 \$		278 334 \$	190 350 \$	546 666 \$
Sous-total	41	722 405 \$		722 405 \$	379 946 \$	1 414 799 \$
Total Projets de recherche	457	11 156 012 \$	19 179 286 \$	30 335 298 \$	8 020 649 \$	2 643 145 \$
GRAND TOTAL DES OCTROIS 2023-2024	2828	62 435 597 \$	21 491 917 \$	83 927 514 \$	9 652 125 \$	6 230 841 \$

* En complément aux montants des octrois de ce tableau, le Fonds a investi 7 855 955\$, dont 413 493 \$ en FIR dans les programmes conjoints gérés par les autres Fonds, et 3 458 730 \$ dans des programmes gérés pour le compte de partenaires. De plus, le FRQNT a reçu 596 227 \$ en remboursements de versements en trop des années financières précédentes durant l'année 2023-2024.

TABLEAU 2 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2023-2024 LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI²

Mesure SQRI ²	Programme	Nombre de dossiers	Montant
Relève - Initiation	Suppléments aux bourses de 1 ^{er} cycle du CRSNG / Académique	621	86 457 \$
	Bourse pour stage de recherche au niveau collégial	30	13 543 \$
<i>Sous-total Relève - Initiation</i>		651	100 000 \$
Relève	Bourses de doctorat en recherche	623	3 635 076 \$
	Bourses de maîtrise en recherche	309	1 098 898 \$
	Bourses de recherche postdoctorale	66	747 422 \$
	Bourses de recherche postdoctorale - Renouvellement	19	189 112 \$
	Bourses de réintégration à la recherche	3	13 534 \$
	Bourses d'excellence Réal-Décoste	1	5 524 \$
	Bourses pour la francophonie canadienne	2	14 423 \$
Science en exil - volet étudiantes et étudiants	7	36 011 \$	
<i>Sous-total Relève</i>		1030	5 740 000 \$
Regroupements	Regroupements stratégiques	34	3 114 563 \$
	Projets de recherche en équipe	153	1 439 046 \$
	Initiative STRATÉGIA	8	442 080 \$
	Pôle de recherche et d'innovation - Volet Bioalimentaire	4	164 656 \$
	Catalyseur d'innovation	2	99 655 \$
<i>Sous-total Regroupements</i>		201	5 260 000 \$
Grands défis de société	Grands défis de société - Changements démographiques	7	1 039 938 \$
	Grands défis de société - Développement durable	24	2 832 913 \$
	Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	29	1 137 255 \$
	Grands défis de société - Science et Société	84	948 291 \$
<i>Sous-total Grands défis de société</i>		144	5 958 397 \$
Projets de recherche	Programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ (Québec-Maroc)	6	118 074 \$
<i>Sous-total Projets de recherche</i>		6	118 074 \$
Total général		2032	17 176 471 \$

TABLEAU 3 : OCTROIS 2023-2024 LIÉS AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ

Grand défi de société	Programme ou initiative	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant total	FIR
Changements démographiques et vieillissement de la population	Projets Apogée	2	500 000 \$	500 000 \$			1 000 000 \$	
	Cohorte Breitner-Poirier-Alzheimer	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Plateforme vieillissement	11	679 311 \$	679 312 \$	679 310 \$	769 715 \$	2 807 648 \$	421 436 \$
	<i>Sous-total</i>	14	1 245 978 \$	1 245 978 \$	745 977 \$	769 715 \$	4 007 648 \$	421 436 \$
Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique	Projets Apogée	5	666 666 \$	666 667 \$	1 166 667 \$		2 500 000 \$	
	Bourses Action climatique	10	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$		60 000 \$	
	Bourses postdoctorales FRQ-Anticosti	3	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$		240 000 \$	20 250 \$
	Centre de recherche appliqué sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE)	1	166 666 \$	166 667 \$	166 667 \$		500 000 \$	
	Centre de recherche et d'innovation en cybersécurité et société	1	166 667 \$	166 667 \$	166 666 \$		500 000 \$	
	Déploiement du World Climate Research Programme's Regional Information for Society International (RIFS-IPO)	1	16 666 \$	16 667 \$	16 667 \$		50 000 \$	
	Future Earth International	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$	
	GEO BON - Réseau d'observation de la biodiversité sur la planète	1	16 667 \$	16 667 \$	16 666 \$		50 000 \$	
	IFQM - Coopération scientifique en appui au secteur maritime	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$	
	Institut de recherche Adapt	1	166 666 \$	166 667 \$	166 667 \$		500 000 \$	
	Lexique sur le numérique et l'IA	1	33 334 \$	33 333 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	Mila et Helmholtz international Lab	1	33 334 \$	33 333 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	OBVIA	1	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$		3 000 000 \$	
Résilience énergétique - Institut de l'énergie Trottier	1	26 247 \$	26 247 \$	26 246 \$		78 740 \$	21 260 \$	
RIISQ	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
	<i>Sous-total</i>	30	2 842 913 \$	2 842 915 \$	3 342 912 \$		9 028 740 \$	41 510 \$
Entrepreneuriat et créativité	Adopte Inc.	1	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$		12 000 \$	
	Audace Démarrage	7	233 296 \$	233 296 \$	233 297 \$		699 889 \$	188 972 \$
	Audace Québec-Luxembourg	1	33 334 \$	33 333 \$	33 333 \$		100 000 \$	27 000 \$
	Chercheur d'un jour	1	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$		90 000 \$	
	Création d'entreprise scientifique et innovante (CESI)	1	133 333 \$	133 333 \$	133 334 \$		400 000 \$	
	Espace PERSEIS	7	227 404 \$	227 401 \$	227 399 \$		682 204 \$	184 196 \$
	Étude sur l'entrepreneuriat scientifique	1	41 667 \$	41 667 \$	41 666 \$		125 000 \$	
	Grad2VC - Formation en investissement dans l'innovation scientifique	1	63 333 \$	63 333 \$	63 334 \$		190 000 \$	
	Innovateur ou innovatrice en résidence	5	133 332 \$	66 666 \$	133 334 \$		333 332 \$	
	Lab2Market (L2M) Validation	1					0 \$	
	OSEntreprendre - prix	4	13 333 \$	13 333 \$	13 334 \$		40 000 \$	
	Projet de recherche-crédation Arts et science	4	85 888 \$	85 889 \$	84 987 \$		256 764 \$	
	QcES - Programme québécois d'entrepreneuriat scientifique	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
Science Impact	29	103 334 \$	103 333 \$	103 333 \$		310 000 \$		
Soutien aux programmes de l'ICRA	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
Stimuler l'entrepreneuriat scientifique dans les universités québécoises	1	6 667 \$	6 666 \$	6 667 \$		20 000 \$	5 400 \$	
	<i>Sous-total</i>	66	1 375 588 \$	1 308 916 \$	1 374 685 \$		4 059 189 \$	405 568 \$
Science et société	Programme de recherche sur la désinformation au Québec	9	230 239 \$	230 238 \$	230 239 \$		690 716 \$	186 494 \$
	Dialogue	25	154 470 \$	154 470 \$	154 472 \$		463 412 \$	
	Engagement	28	240 000 \$	235 000 \$	235 000 \$		710 000 \$	190 350 \$
	INGSA Unit in University	7	105 564 \$	106 761 \$	106 779 \$		319 104 \$	
	Regards ODD	6	22 685 \$	22 685 \$	22 685 \$		68 055 \$	
	Réseau francophone international en conseil scientifique	1	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		300 000 \$	
	Science et société – L'interface	1	19 667 \$	19 667 \$	19 666 \$		59 000 \$	
	Scientifiques en résidence	8	128 335 \$	128 332 \$	128 333 \$		385 000 \$	
Découvrabilité des contenus scientifiques francophones	1	54 473 \$	54 473 \$	54 473 \$		163 419 \$		
	<i>Sous-total</i>	86	1 055 433 \$	1 051 626 \$	1 051 647 \$		3 158 706 \$	376 844 \$
Total		196	6 519 912 \$	6 449 435 \$	6 515 221 \$	769 715 \$	20 254 283 \$	1 245 358 \$

TABEAU 4 : PORTRAIT DES PROJETS DE RECHERCHE ORIENTÉE EN PARTENARIAT EN 2023-2024

Thématiques	Organismes partenaires	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part des partenaires	Montant pour la recherche	Frais indirects de recherche
Contribution du secteur forestier à l'atténuation des effets des changements climatiques	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	3		817 300 \$	817 300 \$	220 671 \$
Défi Décarbonation État des connaissances	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)	8		541 079 \$	541 079 \$	146 092 \$
Développement durable du secteur minier - II	Fonds des ressources naturelles	44	173 438 \$	4 095 316 \$	4 268 754 \$	1 095 756 \$
Développement durable du secteur minier - III	Fonds des ressources naturelles	16		1 599 998 \$	1 599 998 \$	431 981 \$
Partenariat dans le secteur maritime	MEIE	11		1 576 295 \$	1 576 295 \$	425 598 \$
Production et transformation de l'aluminium - II	MEIE	3	28 319 \$	215 181 \$	243 500 \$	65 745 \$
Production et transformation de l'aluminium - III	MEIE	5		498 550 \$	498 550 \$	134 609 \$
Programme de recherche en agriculture durable	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	18		4 330 115 \$	4 330 115 \$	1 169 131 \$
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Fonds vert	7	38 741 \$	999 909 \$	1 038 650 \$	280 435 \$
Réduction des sources de contamination atmosphérique et sonore	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	7		1 048 501 \$	1 048 501 \$	283 095 \$
Total		122	240 498 \$	15 722 244 \$	15 962 742 \$	4 253 113 \$

TABLEAU 5 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOURSES DE 2019-2020 À 2023-2024

	Bourses admissibles (a)	Bourses recommandées	Bourses offertes	Bourses acceptées (incluant les reports) (b)	Taux de succès (b/a)
Maîtrise					
2019-2020	473	408	223	199	42 %
2020-2021	568	475	241	208	37 %
2021-2022	492	361	221	192	39 %
2022-2023	478	413	227	197	41 %
2023-2024	505	475	259	233	46 %
Doctorat					
2019-2020	739	572	232	199	27 %
2020-2021	807	657	220	195	24 %
2021-2022	883	668	237	210	24 %
2022-2023	918	770	301	263	29 %
2023-2024	1010	839	330	277	27 %
Postdoctorat					
2019-2020	141	129	68	55	39 %
2020-2021	123	106	54	49	40 %
2021-2022	161	127	55	38	24 %
2022-2023	122	107	51	36	30 %
2023-2024	141	127	74	59	42 %

TABEAU 6 : RÉSULTATS DES CONCOURS AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE 2019-2020 À 2023-2024

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées	Demandes acceptées (b)	Taux de succès (b/a)
Établissement de la relève professorale				
2019-2020	122	106	49	40 %
2020-2021	128	108	46	36 %
2021-2022	127	117	43	34 %
2022-2023	116	84	40	35 %
2023-2024	108	73	40	37 %
NOVA FRQNT-CRSNG				
2021-2022	148	103	33	22 %
2022-2023	59	49	33	56 %
2023-2024	50	38	33	66 %
Projet de recherche en équipe				
2019-2020				
2020-2021	275	121	75	27 %
2021-2022	286	117	77	27 %
2022-2023				
2023-2024	138	113	75	54 %
Regroupements stratégiques*				
2019-2020	19	15	13	68 %
2022-2023	15	15	15	100 %
2023-2024				
Projet de recherche orientée en partenariat				
2019-2020	40	31	25	63 %
2020-2021				
2021-2022	48	47	32	67 %
2022-2023	87	66	41	47 %
2023-2024	71	55	38	54 %

*Note : Il n'y a pas de concours 2023-2024 pour le programme Regroupements stratégiques.

TABLEAU 7 : PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS

Sur 5 ans (de 2019 à 2023)											
PROGRAMMES	FEMMES (F)			HOMMES (H)			TOTAL (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
Maîtrise	1106	544	49 %	1410	627	44 %	2516	1171	47 %	44 %	46 %
Doctorat	1676	562	34 %	2681	758	28 %	4357	1320	30 %	38 %	43 %
Postdoctorat	221	102	46 %	467	200	43 %	688	302	44 %	32 %	34 %
Établissement en carrière	202	83	41 %	433	157	36 %	635	240	38 %	32 %	35 %
Autres subventions de recherche	300	114	38 %	999	379	38 %	1299	493	38 %	23 %	23 %
Total	3505	1405	40 %	5990	2121	35 %	9495	3526	37 %	37 %	40 %

2023-2024											
PROGRAMMES	FEMMES (F)			HOMMES (H)			TOTAL (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
Maîtrise	229	118	52 %	276	141	51 %	505	259	51 %	45 %	46 %
Doctorat	392	142	36 %	618	188	30 %	1010	330	33 %	39 %	43 %
Postdoctorat	44	24	55 %	97	50	52 %	141	74	52 %	31 %	32 %
Établissement en carrière	44	19	43 %	69	27	39 %	113	46	41 %	39 %	41 %
Autres subventions de recherche	73	43	59 %	230	129	56 %	303	172	57 %	24 %	25 %
Total	782	346	44 %	1290	535	41 %	2072	881	43 %	38 %	39 %

Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet. En raison de leur faible nombre, les personnes ayant sélectionné « Ne pas répondre » en 2023-2024 sont réparties aléatoirement entre les deux autres catégories.

TABLEAU 8-A : BOURSES ET SUBVENTIONS 2023-2024 LIÉES AUX PROGRAMMES GÉRÉS POUR LE COMPTE DE PARTENAIRES DU FRQNT

Programme	Montant
Programme de bourses d'excellence pour la relève internationale (PBEEE)	2 960 728 \$
Bourses Frontenac	223 000 \$
Programme Samuel-De Champlain - CFQCU	275 002 \$
Total	3 458 730 \$

Le montant total exclut une partie des remboursements indiqués dans la note du tableau 1.

TABLEAU 8-B : MANDATS D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE ET DE GESTION DE PROGRAMMES EN 2023-2024

	Partenaires	Programmes	Dossiers déposés
Gestion des programmes	MES	Sept programmes Bourses d'excellence pour étudiants étrangers (bourses tous pays, Brésil, Chine, Mexique, Inde, Wallonie, Israël)	261
	MRIF et Consulat général de France	Bourses Frontenac	55
	Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU)	Samuel De Champlain - CFQCU	52
Évaluation scientifique	Fondation canadienne pour l'innovation	Projets québécois soumis au programme Fonds des leaders John-R.-Evans	41
		Fonds d'innovation	n/a
		Fonds des collègues	18
	Prima Québec	Recherche et innovation dans le domaine des matériaux avancés	34
	MRNF	Projets de recherche des chercheurs de la Direction de la recherche forestière	10

LES RESSOURCES UTILISÉES



La première cohorte de L'interface lors d'une activité à l'Assemblée nationale en novembre 2023.

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

Les données présentées dans la partie 3 du présent rapport annuel de gestion sont sur 14 mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024, conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche*.

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif à la fin de l'année financière incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiantes et étudiants et des stagiaires

Secteurs d'activité	2021-2022	2022-2023	2023-2024 (du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mai 2024)	Écart
1. Direction scientifique	21	21	21	0
2. Services partagés	21,2	21,2	21,2	0
Total	42,2	42,2	42,2	0

Formation et perfectionnement du personnel

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2022	2023
Proportion de la masse salariale (%)	0,8 %	2,02 %

Nombre moyen de jours de formation par personne

	2022	2023
Personnel d'encadrement	0,87	2,85
Personnel professionnel	1,53	4,46
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	1,03	3,18
Total	1,24	3,73

Somme allouée par personne

	2022	2023
Somme allouée par personne	358 \$	862 \$

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Taux de départ volontaire du personnel régulier

	2021-2022	2022-2023	2023-2024 (du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mai 2024)
Taux de départ volontaire (%)	21,3 %	11,1 %	4,7 %

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2022-2023	2023-2024 (du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mai 2024)
Nombre de personnes au sein du personnel régulier ayant pris leur retraite	2,67	1,67	0,67

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses par secteur d'activité

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Budget de dépenses 2023-2024 ¹ (000 \$) (a)	Dépenses prévues au 31 mai 2024 ² (000 \$) (b)	Écart (000 \$) (b-a)	Dépenses réelles 2022-2023 ³ (000 \$) (c)
Dépenses de bourses et subventions	67 311	144 918	77 607	65 783
Dépenses de fonctionnement	6 715	7 861	1 147	6 116
Sous-total⁴	74 025	152 779	78 753	71 899
Autres dépenses ⁵	40 696	56 814	16 118	23 614
Total	114 722	209 593	94 871	95 513

¹ Collecte des prévisions budgétaires pluriannuelles du gouvernement du Québec.

² Comptes publics 2023-2024 (Dépenses préliminaires).

³ Comptes publics 2022-2023.

⁴ Colonne (a) : Budget de dépenses 2023-2024 du gouvernement du Québec, Crédits et dépenses des portefeuilles.

⁵ Dépenses compensées par des revenus d'autres sources, notamment par des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé.

Explications des écarts (b-a)

En vertu du projet de loi n°44 *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, les actifs et les passifs du Fonds seront transférés, le 1^{er} juin 2024, au Fonds de recherche du Québec, une société d'État du périmètre comptable du gouvernement, instituée en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation*, RLRQ c M-14.1. Le dernier exercice financier du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies débuté au 1^{er} avril 2023 se termine le 31 mai 2024, à la date de l'entrée en vigueur de la Loi 16. En avril 2024, le conseil d'administration a approuvé les octrois de l'année 2024-2025 conformément au cycle habituel de ses opérations.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Les ressources informationnelles fournissent un appui indispensable à la réalisation de la mission du FRQNT, mais aussi à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et au respect de ses engagements relatifs aux délais présentés dans sa Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens. Les ressources informationnelles sont également au cœur de la transformation numérique.

Faits saillants

Allègement du fardeau administratif pour la communauté de la recherche et pour les membres du personnel. Le FRQNT, en collaboration avec les deux autres Fonds, s'est engagé dans un processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique. Un comité de *bonnes pratiques* s'est réuni sur une base hebdomadaire et a priorisé la préparation des grandes opérations du cycle annuel (clôture des concours, admissibilité, constitution des comités d'évaluation, préparation des offres d'octroi), afin de rendre l'expérience plus conviviale et de réduire les écarts de pratiques entre les Fonds.

Quelques réalisations sont à noter :

- Une meilleure structuration de l'information sur le site Web ;
- Le développement d'une authentification unique dans FRQnet par l'entremise d'ORCID;
- La mise en fonction d'un outil de génération de lettres d'annonces, qui a permis au personnel d'économiser du temps dans la production et la mise en disponibilité des lettres d'annonce dans la communauté pour toutes les personnes candidates à nos concours ;
- La rédaction de procédures opérationnelles normalisées en appui à la description des processus de haut niveau pour les programmes de bourses d'excellence (maîtrise et doctorat).

Finalisation de la migration de l'infrastructure informatique et des systèmes d'information vers l'infonuagique. Depuis le 31 mars 2024, le FRQNT, le FRQS et le FRQSC figurent parmi les chefs de file des organismes publics à déployer à 100 % leurs serveurs applicatifs dans la zone d'accueil infonuagique prévue à cet effet en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique. C'est dans ce contexte que les FRQ poursuivent la mise en œuvre des exigences du Gouvernement en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels. En effet, les FRQ respectent toutes les exigences minimales de sécurité du MCN.

Quelques réalisations sont à noter :

- Importante mise à niveau des politiques directives et procédures en matière de sécurité informatique ;
- Plusieurs audits de sécurité effectués, et projet démarré pour mettre en œuvre les recommandations dégagées de l'exercice ;
- Formations et autres mesures de sensibilisation à la cybersécurité.

L'année 2023-2024 a été marquée par le **démarrage du projet de mise à jour de FRQnet 2.0**, le progiciel de gestion intégrée permettant de gérer tout type d'octroi dont le Fonds a la responsabilité dans le cadre de sa mission. Inscrit comme projet phare de la feuille de route du Plan de transformation numérique des FRQ 2023-2027, la mise à jour technologique du système FRQnet contribue à l'atteinte efficace des objectifs de l'organisation. Plusieurs bénéfices découlant du projet sont démontrés conformément au cadre gouvernemental de gestion des bénéfices des projets en ressources informationnelles. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2027-2028.

AUTRES EXIGENCES

8 AVRIL : COMMENT PROFITER DE L'ÉCLIPSE ?

Avec Rémi Quirion,
scientifique en chef du Québec

Une bande dessinée
de Juliette Pierre,
en collaboration avec



Extrait de la bande dessinée consacrée à l'éclipse solaire du 8 avril 2024, réalisée par Juliette Pierre, doctorante en génie mécanique et bédéiste scientifique.

4. AUTRES EXIGENCES

Les données présentées dans la partie 4 du présent rapport annuel de gestion sont sur 14 mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024, conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche*, à l'exception de la section 4.3 qui est sur 12 mois.

4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

La satisfaction de la clientèle est une préoccupation constante et les équipes des Fonds se sont mobilisées pour répondre rapidement aux requêtes, et ce, dans les délais prévus par la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

4.2 Gestion des effectifs

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés²

Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 2141,3 h	2022-2023 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]
1. Personnel d'encadrement	12 530	0	12 530	5,9	5,1	0,8
2. Personnel professionnel	44 835	0	44 835	20,9	20,5	0,4
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	35 903	0	35 903	16,8	15	1,8
Total	93 268	0	93 268	43,6	40,6	3

Note : Le contrôle des effectifs est déclaré par organisme payeur alors que dans les plans d'effectifs, on divise par trois le total de l'effectif aux services partagés entre les trois Fonds de recherche du Québec, car ces ressources desservent les trois Fonds.

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	2	26 758 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	8	177 059 \$
Total des contrats de service	10	203 817 \$

Note : Les Fonds de recherche du Québec partagent leurs services administratifs. Ainsi certains contrats de service sont partagés entre eux. Les montants sont répartis entre les Fonds selon des clés de répartition.

² Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

4.3 Développement durable

Le FRQNT a adopté le Plan d'action de développement durable 2023-2028 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Le FRQNT poursuit ses actions pour renforcer la gouvernance du développement durable et promouvoir le rôle de la recherche et de la mobilisation des connaissances dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Certaines de ces actions s'ajoutent à celles prévues dans le plan d'action annuel tandis que d'autres y sont étroitement liées.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2023-2024 (1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)

Sous-objectif de la SGDD	Actions du FRQNT	Indicateurs (mesure de départ : 2022-2023)	Cible 2023-2024	Résultats 2023-2024	
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	1. Soutenir la recherche contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (152)	160		209
		2. Nombre annuel de personnes soutenues en conseil scientifique (16)	18		22
1.2.1. Soutenir le développement des compétences vertes	2. Soutenir le développement des compétences vertes de la relève en recherche	3. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes (155)	160		414
1.1.2. Accélérer le développement de l'économie circulaire	3. Accroître le soutien à la recherche portant sur l'économie verte et responsable	4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable (562)	642		733
1.1.3. Soutenir le développement des filières vertes et des technologies propres					
1.3.2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux					
3.1.1. Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables	4 Accroître le soutien à la recherche portant sur une transition socioécologique juste et la santé durable	5. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste et la santé durable (454)	454		531
3.1.2. Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale					
5.3.1. Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité	5. Favoriser la croissance du financement écoresponsable	6. État d'avancement de la mise en œuvre de nouvelles mesures écoresponsables (SO)	SO		-
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6. Évaluer la durabilité des interventions structurantes des FRQ	7. Proportion annuelle des interventions structurantes des FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (SO)	50 %		100 %
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	7. Augmenter la proportion des acquisitions responsables	8. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAO) (18 %)	25 %		91 %

Synthèse des activités

Indicateur 1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Mesure de départ : 152 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	160	165	170	170	175
Résultats	 209				

Le FRQNT a ajouté dans les formulaires des concours thématiques une section, non transmise pour évaluation, permettant aux personnes candidates d'identifier la contribution éventuelle de leur projet à un ou plusieurs ODD. Cette action aide à sensibiliser la communauté de la recherche ainsi que ses partenaires à la contribution de la recherche québécoise à l'atteinte des ODD et à en brosser un portrait : climat, biodiversité, pauvreté, éducation, inégalités, santé, sécurité, et d'autres enjeux interreliés.

Indicateur 2. Nombre annuel de personnes soutenues en conseil scientifique

Mesure de départ : 16 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	18	18	18	20	20
Résultats	 22				

Le lancement du programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, les ministères et les organismes, qui s'inscrit dans les mesures de la SQRI², a contribué à l'atteinte de la cible. Neuf appels à candidatures ont été lancés : Laval et Sherbrooke, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), Secrétariat du Conseil du trésor, Assemblée nationale, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), organisme sans but lucratif IVÉO, Comité consultatif sur les changements climatiques. En 2023-2024, cinq de ces résidences ont été comblées (Laval, Sherbrooke, MCN, Assemblée nationale et Comité consultatif).

Indicateur 3. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes

Mesure de départ : 155 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	160	165	190	200	220
Résultats	 414				

Les FRQ soutiennent des subventions de recherche dans les zones d'innovation, par exemple celle de la Vallée de la transition, qui ont également pour objectif la formation de la relève en recherche. De plus, le FRQNT a financé de nouveaux projets en partenariat sur la décarbonation ainsi que sur les sources de contamination atmosphérique et sonore, contribuant aussi à l'atteinte de la cible.

Indicateur 4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable

Mesure de départ : 562 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	642	642	662	662	672
Résultats	 733				

Le financement de plusieurs projets orientés en partenariat, dont les nouveaux programmes sur la décarbonation et sur la réduction des sources de contamination atmosphérique et sonore, ainsi que la poursuite des projets, notamment sur l'agriculture durable, contribuent à l'atteinte de la cible.

De plus, en 2023-2024, les FRQ ont appuyé le projet *Transformer l'action pour le climat : la question de l'océan oublié*, par ailleurs financé par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada.

Indicateur 5. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste et la santé durable

Mesure de départ : 454 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	454	464	464	474	474
Résultats	 531				

Le FRQNT soutient notamment un pôle de recherche et d'innovation bioalimentaire permettant de forger des maillages non traditionnels d'expertises interdisciplinaires, intersectorielles et interordres, pour propulser la recherche et l'innovation durable du Québec à l'échelle nationale et internationale.

Indicateur 6. État d'avancement de la mise en œuvre de nouvelles mesures écoresponsables

Mesure de départ : Sans objet en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	SO	Élaboration	Élaboration	Nouvelles mesures écoresponsables mises en œuvre	
Résultats	-				

Le [rapport du Comité intersectoriel étudiant sur l'écoresponsabilité en recherche](#) a été lancé et diffusé auprès de la communauté. Les FRQ examinent les recommandations qui leur sont adressées.

Indicateur 7. Proportion annuelle des interventions structurantes des FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité

Mesure de départ : Sans objet en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	50 %	60 %	65 %	70 %	80 %
Résultats	 100 %				

Les FRQ ont fait l'évaluation de la durabilité de la mise à jour de la stratégie EDI, seule stratégie ou politique révisée en 2023-2024.

Indicateur 8. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement

Mesure de départ : 18 % en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	25 %	25 %	30 %	40 %	50 %
Résultats	 91 %				

Des indicateurs d'acquisition responsable sont associés à 10 des 11 contrats publiés par les FRQ dans le système d'appel d'offres du gouvernement (SEAO).

4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles a été adopté en juin 2017 et est disponible dans un fichier accessible à tout le personnel.

En 2023-2024, aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard du FRQNT n'a été reçue par la personne responsable de suivi des divulgations.

Une capsule de formation concernant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard des FRQ a été diffusée en mai 2023 auprès des membres du personnel. Cette capsule est depuis obligatoire pour tous les nouveaux membres du personnel.

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Adoption : 16 décembre 2011 (résolution 2011-CA53-8.4-R313)

Révision : 20 juin 2016

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30, a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30, r. 1)

PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 6 décembre 2002 (résolution 2002-CA8-6.2_R72). Ce Code d'éthique et de déontologie a été amendé le 14 février 2003 (résolution 2003-CA9-6.2-R79) et le 13 février 2004 (2004-CA16-7.1-R109).

Le 1^{er} juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est devenu le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies. Le 16 décembre 2011, le conseil d'administration du Fonds a adopté une version actualisée du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Cette version fut de nouveau modifiée le 20 juin 2016. Ce code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ c. M-15.1.0.1).

SECTION I

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Définitions

2. Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

- « *Administrateur* » : chaque membre du conseil d'administration du Fonds.
- « *Fonds* » : le Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies.
- « *Établissement* » : établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

Mission du Fonds

3. Le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies a pour mission de promouvoir et de financer le développement de la recherche dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie ainsi que la diffusion des connaissances liées aux domaines précités. Il doit également promouvoir et financer la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

Valeurs éthiques

4. Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la *Déclaration de valeurs éthiques* du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

SECTION II

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

Objectivité

5. L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

Confidentialité

6. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire

connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

Conflit d'intérêts

7. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est le directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octrois en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.
- b) dont un membre de sa famille immédiate [enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)] a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

Déclaration d'intérêts

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinente à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Demande de financement en cours de mandat

8. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de son mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

Participation à l'évaluation

9. Les administrateurs ne peuvent participer à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois au sujet desquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observation.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

Biens du Fonds

10. L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

Position d'initié

11. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Traitement de faveur

12. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

Cadeaux et avantages

13. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

SECTION III

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

Avantages indus

14. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

Information confidentielle

15. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

16. Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

17. Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

SECTION IV

DISPOSITIONS FINALES

Autorité compétente

18. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

Caractère public

19. Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

Déclaration

- 20.** L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Entrée en vigueur

- 21.** Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

4.6 Gouvernance des sociétés d'État

Le FRQNT est administré par un conseil d'administration composé de 15 membres au 31 mai 2024, dont six membres indépendants sur les treize membres qualifiés lors des deux dernières nominations³. Il est formé de huit femmes et sept hommes, dont une personne de moins de 35 ans, et 20 % de ses membres sont des personnes représentatives de la société québécoise.

Le mandat de la directrice scientifique du FRQNT a été renouvelé.



Rémi Quirion

Président du conseil d'administration

Début du troisième mandat : 1^{er} septembre 2021

Fin du troisième mandat : 31 août 2024^{4,5}

Depuis le 1^{er} septembre 2011, Rémi Quirion occupe le poste de scientifique en chef du Québec.

Jusqu'à sa nomination, Rémi Quirion était vice-doyen aux sciences de la vie et aux initiatives stratégiques de la Faculté de médecine de l'Université McGill et conseiller principal de l'Université McGill. Il était également directeur scientifique du Centre de recherche de l'Institut Douglas, professeur titulaire de psychiatrie à l'Université McGill, et directeur exécutif de la Stratégie internationale de recherche concertée sur la maladie d'Alzheimer des Instituts de recherche en santé du Canada.

Il préside le conseil d'administration de l'INGSA, et siège aux conseils d'administration de Montréal In Vivo, de Génome Québec, du CIFAR, de l'Institut de la technologie pour l'Humain, du CQDM et de l'Université du Rwanda.

Rémi Quirion est titulaire d'un doctorat en pharmacologie de l'Université de Sherbrooke.



Nathalie de Marcellis-Warin

Vice-présidente du conseil d'administration

Début du deuxième mandat : 25 septembre 2019

Fin du deuxième mandat : 31 mai 2024

Membre indépendante

Nathalie de Marcellis-Warin est professeure titulaire au Département de mathématiques et génie industriel à Polytechnique Montréal et présidente-directrice générale du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO).

Auparavant, elle a été vice-présidente – Groupes Risque et Développement durable du CIRANO et chercheuse associée du Groupe de recherche sur le risque, l'information et la décision de l'École normale supérieure de Cachan en France.

³ En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ c. G-1.02), le FRQNT doit divulguer des indications concernant le statut de membre indépendant des membres de son conseil d'administration (CA). Certains membres qui composent le CA au 31 mai 2024 ont été nommés avant l'entrée en vigueur de cette exigence, soit avant le 3 juin 2022. Ainsi, la qualité de membre indépendant n'a pas été déterminée au moment de leur nomination.

⁴ La *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche* est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2024. Ainsi le mandat de tous les membres du CA s'est terminé au 31 mai 2024, à l'exception de celui du scientifique en chef du Québec, qui s'est prolongé conformément aux dispositions transitoires de la Loi.

⁵ Le mandat du scientifique en chef du Québec a été prolongé jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau. Ainsi, le mandat de Rémi Quirion est prolongé au-delà du 31 août 2024.

Elle siège aux conseils d'administration de la revue *Gestion* de HEC Montréal et de la Fondation de Polytechnique Montréal.

Nathalie de Marcellis-Warin est titulaire d'un doctorat en science de gestion (spécialisé en gestion des risques et assurance) de l'École normale supérieure de Cachan en France.



Janice Bailey

Début du deuxième mandat : 20 mars 2024

Fin du deuxième mandat : 31 mai 2024

Janice L. Bailey est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies depuis 2019.

Auparavant, elle était professeure en sciences animales et vice-doyenne à la recherche, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, et professeure associée à la Faculté de médecine de l'Université Laval.

Elle siège aux conseils d'administration du GlycoNet, de Génome Québec et du Conseil des gouverneurs pour la Fondation Espace pour la vie. Elle est également membre observatrice au sein des conseils d'administration de Calcul Québec, Prima et Prompt.

Janice Bailey a obtenu un doctorat en reproduction animale à la University of Guelph.



Yolaine Arseneau

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Membre indépendante

Yolaine Arseneau est directrice générale du cégep de la Gaspésie et des Îles depuis 2019. Un second mandat vient de lui être octroyé jusqu'en 2028.

Elle a commencé sa carrière au cégep de la Gaspésie et des Îles en 2005. D'abord enseignante, elle a ensuite occupé, à tour de rôle, les fonctions de conseillère en formation, directrice adjointe responsable de l'enseignement régulier, directrice de campus, et enfin, directrice du Service des ressources matérielles et financières.

Elle siège aux conseils d'administration du Réseau collectif Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, de la Fédération des cégeps, du cégep de la Gaspésie et des Îles et de la Fondation du cégep de la Gaspésie et des Îles.

Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, Yolaine Arseneau détient un baccalauréat en administration des affaires.



Valérie Bécaert

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Membre indépendante

Valérie Bécaert est directrice du groupe recherche et des programmes scientifiques chez ServiceNow Research, où elle supervise les équipes de recherche fondamentale et les labs de recherche appliquée.

Auparavant, elle était directrice de la recherche fondamentale chez Element AI jusqu'à l'acquisition de cette entreprise par ServiceNow en janvier 2021. Avant de se joindre à l'équipe d'Element AI, Valérie Bécaert a occupé le poste de directrice exécutive d'IVADO dès sa création. Elle a commencé sa carrière comme chercheuse.

Elle siège au conseil d'administration des Éditions Protégez-vous, de TechnoCompétence et du Printemps numérique.

Valérie Bécaert est titulaire d'un doctorat en génie chimique de Polytechnique Montréal.



Patrick Bergeron

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Patrick Bergeron est professeur associé au Département de biologie et biochimie de l'Université Bishop's.

Auparavant, il a été directeur scientifique de Omnimed.

Il siège au conseil d'administration de Nature Canton de l'est.

Patrick Bergeron est titulaire d'un doctorat en biologie évolutive et écologie comportementale à l'Université de Sherbrooke.



Éric Bosco

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Éric Bosco est directeur exécutif de l'Institut environnement bâti et économie circulaire de l'École de technologie supérieure. Il est également entrepreneur dans le domaine de la haute technologie.

Auparavant, il a travaillé chez Mitacs, où il a été notamment chef du développement des affaires et des partenariats. Il a fondé Imagerie XYZ Inc., une entreprise en démarrage qu'il a menée au rang de cheffe de file mondiale et d'innovatrice dans l'utilisation de l'holographie au sein de l'industrie de l'imagerie 3D. Il a commencé sa carrière comme professeur d'holographie au collège de Maisonneuve.

Il siège aux conseils d'administration de Let's Talk et Parlons Science.

Éric Bosco est titulaire d'un diplôme d'études collégiales en sciences pures du collège de Maisonneuve.



Sébastien Charles

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Membre indépendant

Sébastien Charles est vice-recteur à la recherche et au développement à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Il a commencé sa carrière à l'Université de Sherbrooke en 2001 avant de rejoindre l'UQTR en 2014. En parallèle à ses activités de professeur-chercheur, il a occupé différentes fonctions dans l'administration universitaire, étant tour à tour vice-doyen à la recherche (Sherbrooke, 2002-2004) et doyen de la recherche et de la création (UQTR, 2014-2018).

Il siège aux conseils d'administration de l'UQTR, de l'ICRML et de la Vallée de la transition énergétique.

Sébastien Charles est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université d'Ottawa.



Li Zhen Cheng

Début du deuxième mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Membre indépendante

Li Zhen Cheng est professeure titulaire à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Auparavant, elle a été ingénieure et chercheuse à l'Institut d'exploration géophysique et géochimique de l'Académie chinoise des sciences géologiques.

Li Zhen Cheng est titulaire d'un doctorat en géophysique de l'UQAM.



Pierre-Luc Déziel

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Pierre-Luc Déziel est professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il est responsable de l'axe « Éthique, confidentialité et acceptabilité sociale » de l'Institut intelligence et données (IID), coresponsable de l'axe « Droit, cyberjustice et cybersécurité » de l'Observatoire international sur les impacts sociaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OBVIA), et chercheur régulier au Laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal et au Centre de recherche en données massives (CRDM) de l'Université Laval.

Pierre-Luc Déziel est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Montréal.



Mathilde Jutras

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Mathilde Jutras est chercheuse postdoctorale à la University of Hawaii at Manoa. Elle est aussi membre du Comité intersectoriel étudiant (CIE) des FRQ depuis 2020.

Elle est titulaire d'un doctorat en océanographie de l'Université McGill



Gheorghe Marin

Début du deuxième mandat : 28 juin 2023

Fin du deuxième mandat : 31 mai 2024

Membre indépendant

Gheorghe Marin est directeur général du Centre de métallurgie du Québec (CMQ), un CCTT intégré au cégep de Trois-Rivières.

Il a été ingénieur métallurgiste dans une fonderie d'acier, puis ingénieur d'usine chez Précitech. Il a également été directeur d'usine chez Précitech-Maxtech, directeur de recherche et développement chez Alphacasting, et directeur scientifique chez Fluoroseal.

Il siège aux conseils d'administration du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), de l'American Foundry Society, division Est du Canada, de AluQuébec - la Grappe de l'aluminium du Québec, et du Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la métallurgie du Québec.

Gheorghe Marin est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en génie industriel de l'Université Laval.



Marie-Jean Meurs

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Marie-Jean Meurs est professeure d'informatique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), directrice scientifique de Calcul Québec et vice-présidente du Conseil des chercheurs de l'Alliance de recherche numérique du Canada. Elle est également membre du Centre universitaire de recherche en science et technologie (CIRST). Elle a contribué à la création de l'association ElleCode ACM-WS UQAM.

Elle est membre observatrice au conseil d'administration de Calcul Québec.

Marie-Jean Meurs est titulaire d'un doctorat en informatique de l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse en France.



Guillaume St-Onge

Début du premier mandat : 16 juin 2021

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Guillaume St-Onge est directeur de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski de l'Université du Québec à Rimouski. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau I en géologie marine. Il est membre du conseil de Technopole maritime du Québec (TMQ), du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans, du réseau Marine Environmental Observation, Prediction and Response Network (MEOPAR), d'Amundsen Science et de l'Alliance de la recherche océanique au Canada.

Auparavant, il a été directeur du Réseau Québec maritime (RQM) et de l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime (IFQM).

Il siège aux conseils d'administration de TMQ, du MEOPAR et d'Amundsen Science.

Guillaume St-Onge est titulaire d'un doctorat en ressources minérales de l'Université du Québec à Montréal.



Brigitte Vachon

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Brigitte Vachon est professeure titulaire à l'Université McGill et titulaire d'une chaire de recherche James McGill.

Auparavant, elle a été professeure agrégée et professeure adjointe au Département de physique de l'Université McGill. Elle a également été directrice des programmes de cycles supérieurs de la même université.

Brigitte Vachon est titulaire d'un doctorat en physique subatomique de l'Université de Victoria.

OBSERVATRICE DU MEIE

Daria Riabinina

Directrice de la recherche collaborative

Nommée le 28 juin 2023

Comités statutaires du conseil d'administration

Le conseil d'administration confie des mandats particuliers à cinq comités statutaires, à savoir le comité de gouvernance et des ressources humaines, le comité des programmes, le comité d'audit, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, et enfin, le comité intersectoriel étudiant. Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique et le comité intersectoriel étudiant sont composés de membres externes.

Membres du comité intersectoriel étudiant au 31 mai 2024

Mathilde Jutras	Présidente du comité et membre du conseil d'administration du FRQNT
Yan Bertrand	Vice-président du comité et membre du conseil d'administration du FRQS
David Carpentier	Vice-président du comité et membre du conseil d'administration du FRQSC
Catherine Cimon-Paquet	Membre du comité des programmes du FRQSC
Maëlle Corcuff	Membre du comité des programmes du FRQS
Marie-Violaine Dubé-Ponte	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQS
Gabrielle Duguay	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQSC
Lawrence Labrecque	
Samuel Leduc-Frenette	
Virginie Houle	
Félix Proulx-Giraldeau	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQNT
Simone Têtu	Membre du comité des programmes du FRQNT

Participation des membres aux séances ordinaires et extraordinaires du conseil d'administration et de ses comités

Membres au 31 mai 2024	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et des ressources humaines	Comité des programmes	Comité d'audit	Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique	Comité intersectoriel étudiant
Rémi Quirion	7/7 (président)	5/5 (président)	-	3/5	-	-
Yolaine Arseneau	5/5	-	-	3/3	-	-
Janice Bailey	7/7	5/5	4/4 (présidente)	5/5	2/2	-
Valérie Bécaert	5/5	-	3/3	-	-	-
Patrick Bergeron	3/5	-	3/3	-	-	-
Éric Bosco	4/5	2/3	-	-	-	-
Sébastien Charles	5/5	-	-	2/3	-	-
Li Zhen Cheng	7/7	-	-	5/5	2/2 (présidente)	-
Nathalie de Marcellis-Warin	5/5	3/3	-	-	-	-
Pierre-Luc Déziel	5/5	-	-	-	2/2	-
Mathilde Jutras	5/5	-	-	-	-	5/5 (présidente)
Gheorghe Marin	7/7	3/3	-	5/5 (président)	-	-
Marie-Jean Meurs	5/5	-	-	-	2/2	-
Guillaume St-Onge	4/7	-	3/4	-	-	-
Brigitte Vachon	5/5	-	2/3	-	-	-

Formations

Une capsule de formation d'une quinzaine de minutes sur les sciences citoyennes a été envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration. De plus, les membres ont été sondés sur leurs intérêts et besoins en matière de formation.

Responsabilités du conseil d'administration

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mai 2024, le **conseil d'administration** a tenu cinq séances ordinaires, deux séances extraordinaires et une réunion d'information. Il a adopté par résolution :

- Les plans d'action 2023-2024 et 2024-2025 du FRQNT (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines), ainsi que les budgets 2023-2024 et 2024-2025 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du FRQNT (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2023 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le plan d'action de développement durable 2023-2028 du FRQNT (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le plan d'effectif 2023-2024 et celui de 2024-2025 (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- La nomination de membres aux comités statutaires du conseil et au comité sur la conduite responsable en recherche (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Les révisions apportées aux règles générales communes des FRQ (sur recommandation du comité des programmes et du comité de gouvernance et des ressources humaines), ainsi qu'aux règles et modalités des programmes du FRQNT – incluant le programme Catalyseur d'innovation (RIC-NT);
- La collecte de données des prévisions budgétaires pluriannuelles du Secrétariat du Conseil du trésor pour le FRQNT (sur recommandation du comité d'audit);
- La Politique de gouvernance sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le rapport du comité intersectoriel étudiant intitulé *L'écoresponsabilité en recherche : constats, solutions et impacts* (sur recommandation du comité intersectoriel étudiant).

Responsabilités des comités statutaires du conseil d'administration

Outre les sujets ayant fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Le **Comité de gouvernance et des ressources humaines** a participé aux discussions stratégiques entourant l'augmentation de la valeur des bourses, la sécurité en recherche et le projet *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche*. Il a assuré le suivi de la mise en œuvre du décret 221-2023 pour la rémunération des membres du conseil d'administration. Il a aussi assuré la mise à jour de la stratégie des FRQ en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et du développement de deux directives : l'une en cas d'incident de confidentialité impliquant des renseignements personnels et l'autre sur l'application de la *Charte de la langue française*. Il a également assuré le suivi du développement d'un énoncé de protection des renseignements personnels et confidentiels;
- Le **Comité des programmes** a notamment assuré le suivi du développement des programmes StrategIA, Inventech, prix Étoile montante et Zones d'innovation – Vallée de la transition énergétique, ainsi que de ceux en partenariat, notamment pour la recherche sur l'inclusion en science et pour le grand défi interministériel en décarbonation. Un comité des programmes spécial, composé de trois membres du comité des programmes de chaque Fonds, s'est réuni afin de discuter des règles des programmes de postdoctorat harmonisées;

- Le **Comité d’audit** a notamment examiné les prévisions budgétaires pluriannuelles dans le contexte des compressions budgétaires annoncées en décembre 2023, et a assuré le suivi du budget et du plan d’audit des états financiers par le Vérificateur général du Québec;
- Le **Comité sur l’éthique et l’intégrité scientifique** a discuté des enjeux éthiques entourant l’inclusion des citoyennes et citoyens partenaires dans les demandes de financement;
- Le **Comité intersectoriel étudiant** a contribué aux réflexions des FRQ concernant l’harmonisation des programmes de bourses postdoctorales des FRQ. Il a organisé un webinaire afin de mobiliser le milieu universitaire sur l’écoresponsabilité en recherche et a présenté les pistes d’action de son rapport au personnel des FRQ. Le comité a poursuivi sa rédaction de deux rapports : l’un sur la langue française et l’autre sur la santé psychologique des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs. Ce dernier rapport est alimenté par une consultation menée dans le cadre de l’École d’été de Thèsez-vous.

Rémunération des membres du conseil d’administration

Les tableaux ci-dessous présentent la rémunération des membres du conseil d’administration admissibles en vertu du décret 221-2023, qui prévoit les conditions entourant la rémunération des membres du CA.

Rémunération des membres pour les séances tenues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

Nom du ou de la membre	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités		Avantages versés	Rémunération globale pour l’année financière ¹
	Présidence A	Membre B	Présidence C	Membre D		
Valérie Bécaert	-	10 600 \$	-	700 \$ ²	-	11 300 \$
Mathilde Jutras	-	10 600 \$	2 100 \$ ³	700 \$	-	13 400 \$
Membre dont le mandat s’est terminé en 2023-2024 et ayant reçu une rémunération :						
Jean-Philippe Bradette	-	-	-	700 \$	-	700 \$

¹ Le décret 221-2023 est entré en vigueur le 1^{er} avril 2023. Le FRQNT a mis en œuvre la rémunération des membres de son CA à compter de la séance de juin 2023. La rémunération annuelle prévue par le décret est répartie en fonction du nombre de séances tenues dans une année, soit quatre séances par CA et par comité statutaire. Ainsi, les membres du CA admissibles touchent 2 650 \$ pour une séance du CA et 700 \$ pour une séance d’un comité. À titre de président ou présidente, les membres du CA admissibles touchent 5 300 \$ pour une séance du CA et 1 050 \$ pour une séance d’un comité. La rémunération est versée en une fois, après que tous les comités statutaires et le CA sont terminés.

² La membre a été nommée au Comité des programmes le 25 octobre 2023 et elle a participé à une séance du comité.

³ La membre a été nommée présidente du Comité intersectoriel étudiant le 18 juillet 2023. Elle a participé à une séance du comité en tant que membre et à deux séances en tant que présidente.

Rémunération des membres pour les séances tenues entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mai 2024

Nom du ou de la membre	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités		Avantages versés	Rémunération globale pour l’année financière ¹
	Présidence A	Membre B	Présidence C	Membre D		
Valérie Bécaert	-	2 650 \$	-	-	-	2 650 \$
Mathilde Jutras	-	2 650 \$	1 050 \$	-	-	3 700 \$

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification	Total
9*	3	0	12

*Une (1) demande d'accès à des documents administratifs a fait l'objet d'un désistement.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification
0 à 20 jours	9	3	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	9	3	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière			Dispositions de la Loi sur l'accès invoquées
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectifications	
Acceptée	3	1	0	47(1) et 57(4)
Partiellement acceptée	4	2	0	1, 14, 23, 24, 37, 47(3), 48, 53 et 54
Refusée	0	0	0	
Autre*	2	0	0	1 et 48

*Sont documentées dans la catégorie « Autre », les demandes irrecevables (article 42 de la Loi sur l'accès, ci-après « LAI »), inapplicables (article 9 LAI) ou redirigées vers un ou d'autres organismes publics (article 48 LAI). Se retrouvent également ici toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu (article 1 LAI) ou tout autre type de situation, par exemple le désistement de la personne requérante.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1

4.8 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ?	oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	non
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	n/a
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ?	oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Annonce lors d'une rencontre du personnel, séances d'information données par l'émissaire, divers courriels envoyés de la part de l'émissaire aux membres du personnel, création d'une section dédiée dans l'intranet.

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Directive envoyée au MLF avant le 1 ^{er} juin 2024
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française : Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ? 	
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	oui
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions :	2
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> ?	84 %

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
<p>Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?</p> <p>Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :</p>	<p>oui</p> <p>Séance d'information en direct à tous les membres du personnel (21 juin 2023), séance d'information enregistrée (28 juillet 2023) et rendue disponible dans l'intranet, séance d'information ciblée pour les membres du personnel qui ont pour tâche la négociation d'ententes et de contrats</p>
<p>L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion, ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français, ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance sont souhaitables.</p> <p>Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont exigés ? • sont souhaitables ? 	<p>Exigés : 11 Souhaitables : 3</p>
<p>Est-ce que votre organisation a publié cette information sur son site Web dans les trois mois suivant la fin de son année financière ?</p>	<p>oui</p>

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
<p>Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ?</p> <p>Si oui, expliquez lesquelles :</p>	<p>oui</p> <p>Séance d'information en direct à tous les membres du personnel (21 juin 2023), séance d'information enregistrée (28 juillet 2023) et rendue disponible dans l'intranet, séance d'information ciblée pour les membres du personnel qui ont pour tâche la négociation d'ententes et de contrats</p>

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024



RAPPORT DE LA DIRECTION

En vertu de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (LQ 2024 c. 16), le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec - Santé et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture sont regroupés au 1^{er} juin 2024 au sein du Fonds de recherche du Québec. Les informations à l'égard de cette opération de restructuration sont présentées à la note afférente aux états financiers.

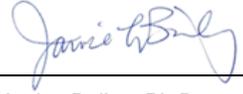
Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.


Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC
Scientifique en chef du Québec


Janice Bailey, Ph.D.
Directrice scientifique

Québec, le 29 novembre 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2024, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice de 14 mois clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de 14 mois clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observation

J'attire l'attention sur la note 3 des états financiers, qui fait état de la fusion du Fonds et du regroupement de son patrimoine au sein du Fonds de recherche du Québec depuis le 1er juin 2024. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice

Montréal, le 29 novembre 2024

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

	31 mars 2024 (12 mois)	31 mai 2024 (14 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 5)	91 034 693 \$	134 347 671 \$	88 004 672 \$
Intérêts et autres revenus	<u>4 615 000</u>	<u>6 894 901</u>	<u>3 751 854</u>
	<u>95 649 693</u>	<u>141 242 572</u>	<u>91 756 526</u>
CHARGES			
Subventions et bourses octroyées	90 196 968	201 731 620	85 144 319
Fonctionnement (note 6)	<u>6 390 337</u>	<u>7 861 178</u>	<u>6 115 992</u>
	<u>96 587 305</u>	<u>209 592 798</u>	<u>91 260 311</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(937 612)	(68 350 226)	496 215
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 763 880</u>	<u>3 120 827</u>	<u>2 624 612</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	<u><u>826 268 \$</u></u>	<u><u>(65 229 399) \$</u></u>	<u><u>3 120 827 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MAI 2024

	<u>31 mai 2024</u>	<u>31 mars 2023</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	96 910 510 \$	82 912 771 \$
Intérêts courus	560 102	290 132
Subventions à recevoir et autres créances (note 9)	<u>39 482 934</u>	<u>41 438 475</u>
	<u>136 953 546</u>	<u>124 641 378</u>
PASSIFS		
Subventions et bourses à payer	106 852 519	14 050 118
Créditeurs et charges à payer (note 11)	9 051 263	2 724 055
Provision pour allocations de transition (note 14)	80 478	62 508
Apports reportés (note 12)	<u>86 716 316</u>	<u>105 216 035</u>
	<u>202 700 576</u>	<u>122 052 716</u>
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>(65 747 030)</u>	<u>2 588 662</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	283 998	169 299
Immobilisations corporelles (note 13)	<u>233 633</u>	<u>362 866</u>
	<u>517 631</u>	<u>532 165</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	<u>(65 229 399) \$</u>	<u>3 120 827 \$</u>

Obligations contractuelles (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :



Daniel Coderre, Ph. D., ASC
 Président du conseil d'administration



Raef Gouiaa, MBA, Ph.D., CPA
 Président du comité d'audit

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

	31 mars 2024 (12 mois)	31 mai 2024 (14 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
	Budget	Réel	Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	<u>(937 612) \$</u>	<u>(68 350 226) \$</u>	<u>496 215 \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(112 661)	(65 860)	(105 567)
Amortissement	<u>174 532</u>	<u>195 093</u>	<u>229 957</u>
	<u>61 871</u>	<u>129 233</u>	<u>124 390</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisitions	(100 000)	(342 996)	(203 305)
Utilisation	<u>100 000</u>	<u>228 297</u>	<u>184 433</u>
	<u>-</u>	<u>(114 699)</u>	<u>(18 872)</u>
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(875 741)	(68 335 692)	601 733
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 218 701</u>	<u>2 588 662</u>	<u>1 986 929</u>
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>342 960 \$</u>	<u>(65 747 030) \$</u>	<u>2 588 662 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

	31 mai 2024 (14 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent de l'exercice	(68 350 226) \$	496 215 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des apports reportés	(82 543 529)	(40 880 247)
Amortissement des immobilisations corporelles	195 093	229 957
	<u>(150 698 662)</u>	<u>(40 154 075)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(269 970)	(280 946)
Subventions à recevoir et autres créances	1 955 541	(32 361 705)
Subventions et bourses à payer	92 802 401	2 751 115
Créditeurs et charges à payer	6 330 939	1 778 341
Provision pour allocations de transition	17 970	19 889
Apports reportés	64 043 810	78 322 393
Charges payées d'avance	(114 699)	(18 872)
	<u>164 765 992</u>	<u>50 210 215</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>14 067 330</u>	<u>10 056 140</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(69 591)</u>	<u>(115 717)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	13 997 739	9 940 423
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>82 912 771</u>	<u>72 972 348</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	<u><u>96 910 510 \$</u></u>	<u><u>82 912 771 \$</u></u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts encaissés	5 365 365 \$	2 053 354 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (Fonds) est institué par la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) (la Loi). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dérogations de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires ainsi que des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

Un décret de 2016 prévoit que, à l'égard de la recherche, de la science, de l'innovation et de la technologie, les fonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévues à la Loi ont été confiées au ministre de l'Économie et de l'Innovation.

En vertu de l'article 23 de la Loi, le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de la Loi mandate le scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1^{er} avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions et bourses à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer, à l'exception de certains avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les subventions affectées à l'octroi de subventions et de bourses sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Intérêts

Les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

CHARGES

Subventions et bourses octroyées

Les subventions et bourses octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour maladie n'est jugé nécessaire, car les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

Provision pour allocations de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. OPÉRATION DE RESTRUCTURATION

En vertu de la Loi modifiant principalement la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (LQ 2024 c. 16), le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec - Santé et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (les « Fonds ») sont fusionnés le 1^{er} juin 2024 au sein du Fonds de recherche du Québec. À compter de cette date, leurs patrimoines n'en forment alors qu'un seul qui est celui du Fonds de recherche du Québec. Les droits et les obligations des Fonds deviennent les droits et les obligations du Fonds de recherche du Québec et ce dernier devient partie à toute procédure à laquelle était partie l'un ou l'autre des Fonds.

Les actifs et les passifs des Fonds sont transférés au Fonds de recherche du Québec le 1^{er} juin 2024.

4. MODIFICATION COMPTABLE

Adoption de nouvelle norme comptable

SP 3400, *Revenus*

Le 1^{er} avril 2023, le Fonds a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, *Revenus* qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier;
- Le Fonds doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque le Fonds a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, le Fonds doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque le Fonds détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	31 mai 2024 (14 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun		
Sans modalité		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	53 358 700 \$	48 679 633 \$
Avec modalités		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	43 050 338	25 548 321
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	14 000 198	3 731 544
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	11 409 505	6 533 973
Ministère de l'Enseignement supérieur	6 511 684	1 821 020
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	3 699 613	-
Fonds d'électrification et de changements climatiques	1 269 883	1 238 911
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	384 584	226 391
Régie de l'énergie	182 500	-
	<u>80 508 305</u>	<u>39 100 160</u>
Subventions du secteur privé et autres		
Avec affectations		
Consulat général de France à Montréal	111 500	114 000
Autres	369 166	110 879
	<u>480 666</u>	<u>224 879</u>
	<u>134 347 671 \$</u>	<u>88 004 672 \$</u>

6. FONCTIONNEMENT

				31 mai 2024 (14 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
	Charges encourues par le FRQNT	Moins : Charges remboursées par les autres Fonds	Plus : Charges remboursées aux autres Fonds		
Traitements et avantages sociaux	6 443 390 \$	(2 403 548) \$	1 838 970 \$	5 878 812 \$	4 571 335 \$
Loyer et assurances	410 277	(242 527)	327 267	495 017	404 293
Déplacements et séjours	261 573	(57 221)	235 849	440 201	243 146
Honoraires professionnels	375 180	(217 135)	223 175	381 220	348 932
Entretien et licences	701 987	(476 221)	20 182	245 948	151 398
Fournitures et approvisionnement	335 815	(162 965)	52 037	224 887	166 931
Amortissement des immobilisations corporelles	195 093	-	-	195 093	229 957
	<u>8 723 315 \$</u>	<u>(3 559 617) \$</u>	<u>2 697 480 \$</u>	<u>7 861 178 \$</u>	<u>6 115 992 \$</u>

6. FONCTIONNEMENT (SUITE)

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Poste	Clés de répartition	FRQNT		FRQSC		FRQS	
		2024	2023	2024	2023	2024	2023
Traitements et avantages sociaux	En fonction des effectifs des directions scientifiques	31,11%	31,11%	36,30%	36,30%	32,59%	32,59%
Loyers et assurances	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par:						
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal	19,63%	18,60%	23,36%	22,44%	57,01%	58,96%
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Québec	40,86%	41,14%	42,80%	43,04%	16,34%	15,82%
Honoraires professionnels, entretien, licences, fournitures et approvisionnement	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés	32,19%	32,19%	34,86%	34,86%	32,95%	32,95%
Déplacements et séjours	À parts égales	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,34%	33,34%

7. DÉFICIT CUMULÉ

Le déficit de l'exercice de quatorze mois clos le 31 mai 2024 est principalement attribuable à l'octroi, en avril 2024, de subventions et bourses du Fonds pour lesquelles le financement est octroyé dans l'exercice financier subséquent.

8. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>31 mai 2024</u>	<u>31 mars 2023</u>
Encaisse	2 007 469 \$	23 411 669 \$
Équivalents de trésorerie :		
Certificat de placement garanti (CPG)	11 391 654	5 000 000
Fonds communs de placement (FCP)	83 511 387	54 501 102
	<u>96 910 510 \$</u>	<u>82 912 771 \$</u>

Au 31 mai 2024, les équivalents de trésorerie sont constitués de certificats de placement garanti (CPG) portant intérêt à un taux de 4,75 % (2023: 3,00 %), rachetables en tout ou en partie à tout moment et échéant entre juillet et décembre 2024 (2023: septembre 2023). Les équivalents de trésorerie sont aussi constitués d'unités de fonds communs de placement (FCP) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le FCP. Au 31 mai 2024, les unités portaient un taux d'intérêt annuel de 4,75 % (2023: 4,35 %).

9. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>31 mai 2024</u>	<u>31 mars 2023</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	12 500 000 \$	1 500 000 \$
Ministère de l'Enseignement supérieur	7 341 600	3 058 690
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	6 850 000	15 350 000
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	5 000 000	10 000 000
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	3 034 355	1 057 000
Fonds de recherche du Québec - Santé	2 918 386	405 639
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	1 520 000	9 918 800
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	240 400	89 200
Taxes à la consommation à recevoir	54 568	21 646
Autres	23 625	37 500
	<u>39 482 934 \$</u>	<u>41 438 475 \$</u>

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2026, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 10 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier. Au 31 mai 2024 et au 31 mars 2023, la facilité de crédit est inutilisée.

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>31 mai 2024</u>	<u>31 mars 2023</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Fonds de recherche du Québec – Société et culture	5 351 192 \$	939 188 \$
Fonds de recherche du Québec - Santé	2 357 366	1 064 474
Traitements et avantages sociaux	1 082 512	695 641
Fournisseurs et autres créanciers	260 193	24 752
	<u>9 051 263 \$</u>	<u>2 724 055 \$</u>

12. APPORTS REPORTÉS

31 mai 2024			
	Apparentés sous contrôle commun	Secteur privé et autres	Total
Solde au début	105 217 164 \$	(1 129) \$	105 216 035 \$
Apports de l'exercice	63 708 526	335 284	64 043 810
Virements aux revenus de subventions	(80 508 305)	(480 666)	(80 988 971)
Virements aux revenus de gestion	(1 543 708)	(10 850)	(1 554 558)
Solde à la fin	86 873 677 \$	(157 361) \$	86 716 316 \$

31 mars 2023			
	Apparentés sous contrôle commun	Secteur privé et autres	Total
Solde au début	67 700 106 \$	73 783 \$	67 773 889 \$
Apports de l'exercice	75 002 538	157 700	75 160 238
Transfert d'apports	3 162 155	-	3 162 155
Virements aux revenus de subventions	(39 100 160)	(224 879)	(39 325 039)
Virements aux revenus de gestion	(1 547 475)	(7 733)	(1 555 208)
Solde à la fin	105 217 164 \$	(1 129) \$	105 216 035 \$

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu de stipulations (ou modalités) ou d'affectations externes prescrites aux ententes, sont destinées à l'octroi de subventions et de bourses.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 mai 2024				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	420 881 \$	1 207 587 \$	638 415 \$	1 077 918 \$	3 344 801 \$
Acquisitions	7 538	55 281	-	3 041	65 860
Radiations	-	-	-	(5 050)	(5 050)
Solde à la fin	428 419 \$	1 262 868 \$	638 415 \$	1 075 909 \$	3 405 611 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	362 206 \$	1 144 192 \$	546 950 \$	928 587 \$	2 981 935 \$
Amortissement de l'exercice	24 672	54 184	39 504	76 733	195 093
Radiations	-	-	-	(5 050)	(5 050)
Solde à la fin	386 878 \$	1 198 376 \$	586 454 \$	1 000 270 \$	3 171 978 \$
Valeur comptable nette	41 541 \$	64 492 \$	51 961 \$	75 639 \$	233 633 \$

	31 mars 2023				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	389 015 \$	1 162 206 \$	638 415 \$	1 055 814 \$	3 245 450 \$
Acquisitions	31 866	45 381	-	28 320	105 567
Radiations	-	-	-	(6 216)	(6 216)
Solde à la fin	420 881 \$	1 207 587 \$	638 415 \$	1 077 918 \$	3 344 801 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	343 909 \$	1 074 932 \$	513 182 \$	826 171 \$	2 758 194 \$
Amortissement de l'exercice	18 297	69 260	33 768	108 632	229 957
Radiations	-	-	-	(6 216)	(6 216)
Solde à la fin	362 206 \$	1 144 192 \$	546 950 \$	928 587 \$	2 981 935 \$
Valeur comptable nette	58 675 \$	63 395 \$	91 465 \$	149 331 \$	362 866 \$

Au 31 mai 2024, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » n'inclut aucun montant lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles (31 mars 2023: 3 731 \$).

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employés du Fonds participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est resté stable à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 324 573 \$ (2023 : 293 460 \$). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocations de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Au 31 mai 2024, la charge de l'exercice s'élève à 25 607 \$ (2023: 32 797 \$).

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Subventions et bourses

Au 31 mai 2024, les obligations du Fonds sont de 118 449 604 \$ (2023: 99 227 941 \$) à l'égard des subventions et bourses, et ce, jusqu'en mars 2031. Ces obligations représentent uniquement les engagements du Fonds et non ceux de ses partenaires externes. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles au cours des prochains exercices à l'égard des subventions et des bourses s'établissent comme suit :

2025	- \$
2026	55 090 609
2027	28 434 168
2028	19 403 951
2029	7 307 176
2030	7 313 700
2031	900 000
	<hr/>
	118 449 604 \$

16. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés du scientifique en chef du Québec, de la directrice scientifique du Fonds, des autres membres du conseil d'administration ainsi que de la directrice générale.

Le Fonds agit à titre d'intermédiaire en vue de l'administration de programmes conjoints de subventions et de bourses pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Santé. Au 31 mai 2024, le Fonds a ainsi versé 6 150 641 \$ en subventions et bourses pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (2023 : 2 319 750 \$) et 5 803 279 \$ pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Santé (2023 : 1 932 835 \$). Ces opérations ne sont pas comptabilisées à l'état des résultats et du déficit cumulé.

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts courus et des subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances de 39 428 366 \$ (2023: 41 416 829 \$) puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun lesquelles sont des entités gouvernementales.

Au 31 mai 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'a aucune créance en souffrance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'entité considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2023 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.

ANNEXE



ANNEXE

Acronymes

Acfas	Association francophone pour le savoir
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
CA	Conseil d'administration
CCTT	Centre collégial de transfert de technologies
CESI	Création d'entreprise scientifique et innovante
CFQCU	Conseil franco-québécois de coopération universitaire
CIE	Comité intersectoriel étudiant
CIFAR	Institut canadien de recherches avancées
CINUK	Programme Canada—Inuit Nunangat—Royaume-Uni dans l'Arctique
CIRANO	Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
CIRI	Comité interministériel sur la recherche et l'innovation
CIRST	Centre universitaire de recherche en science et technologie
CMQ	Centre de métallurgie du Québec
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNRST	Centre national pour la recherche scientifique et technique du Maroc
CoARA	Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche
CPG	Certificat de placement garanti
CQRDA	Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium
CQDM	Consortium québécois sur la découverte du médicament
CRABE	Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes
CRDM	Centre de recherche en données massives
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
DORA	Déclaration de San-Francisco sur l'évaluation de la recherche
ETC	Équivalents temps complet
FCP	Fonds communs de placement
FIR	Frais indirects de recherche
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
IA	Intelligence artificielle
ICRA	Institut canadien de recherches avancées
ICRML	Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
IID	Institut intelligence et données
IFQM	Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime
INGSA	Réseau international en conseil scientifique gouvernemental
INRS	Institut national de la recherche scientifique
IVADO	Consortium interdisciplinaire et intersectoriel de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances
L2M	Lab2Market
LAI	<i>Loi sur l'accès à l'information</i>
L.Q.	<i>Loi du Québec</i>
MAIN	Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec
MCN	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MEOPAR	Marine Environmental Observation, Prediction and Response Network
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MFA	Authentification multifacteurs
MLF	Ministère de la Langue française
Mitacs	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MO	Ministères et organismes
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBVIA	Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique

ODD	Objectif de développement durable
ONA	Observatoire national de l'amiante
OMHS	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations
PBEEE	Programme de bourses d'excellence pour la relève internationale
RIFS-IPO	World Climate Research Programme's Regional Information for Society International
RIISQ	Réseau Inondations InterSectoriel du Québec
RIC-NT	Programme Catalyseur d'innovation
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
RQM	Réseau Québec maritime
RRAS	Régime de retraite de l'administration supérieure
RREGOP	Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics
RRPE	Régime de retraite du personnel d'encadrement
SEAO	Système d'appel d'offres du gouvernement
SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
SNG	Sciences naturelles et génie
SQRI	Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation
TMQ	Technopole maritime du Québec
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
WFF	Forum mondial de l'alimentation

frq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux

Les Fonds de recherche du Québec    

frq.gouv.qc.ca/nature-et-technologies | [@FRQ_NT](https://twitter.com/FRQ_NT) 

140, Grande Allée Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5M8 | 418 643 8560

Fonds de recherche
Nature et
technologies

Québec 